



Les Ex-libris valaisans antérieurs à 1900.

Le mot « ex-libris »¹ désigne, selon l'expression d'Henri Bouchot,² les « marques de possession du livre » en général ; ce terme se rapporte cependant d'une façon plus spéciale aux étiquettes ornées qui se collent sur les plats des reliures afin d'y remplacer les indications manuscrites dont la présence dépare et déprécie les volumes. Ces vignettes, souvent gravées avec beaucoup de goût, furent longtemps collectionnées à peu près uniquement pour leur valeur artistique, sans que l'on parût se préoccuper de l'intérêt qu'elles présentaient, au point de vue documentaire, pour les recherches généalogiques et héraldiques. Depuis un demi-siècle, par contre, l'ex-libris est sorti du domaine de la collection pure et stérile, pour entrer dans celui du commentaire et de l'étude ; de nombreux ouvrages lui ont

¹ Du latin, signifiant « des livres de... ».

² Henri Bouchot. Les Ex-libris et les marques de possession du livre. Paris 1891.

été consacrés et une vingtaine de revues, publiées dans toutes les langues, se vouent uniquement à ce sujet spécial.¹ Plusieurs auteurs se sont appliqués en particulier à grouper ces marques d'après l'origine des bibliophiles, de façon à les rendre plus facilement utilisables dans les travaux de biographie et d'histoire régionales.

Si les vignettes valaisannes n'ont pas été jusqu'à ce jour l'objet d'une tentative de ce genre, cela tient sans doute au petit nombre et à la rareté des pièces actuellement connues. Selon Stickelberger,² il n'existe, en effet, « presque aucun ex-libris valaisan » ; le seul qu'il cite est celui du comte Pancrace de Courten, gravé par Brupacher en 1773. Gerster,³ plus complet, ne fait cependant mention que de huit marques provenant du Valais, sur un ensemble de 2686 planches suisses recueillies par lui.

C'est cette rareté qui nous a engagé à poursuivre l'étude et la recherche de ces petits documents et à fouiller ce champ de l'histoire valaisanne, jusqu'ici à peu près inexploité. Cette tâche nous a d'ailleurs été grandement facilitée grâce au précieux concours que nous ont apporté Mme Agnès Wegmann, propriétaire actuelle de la collection Gerster, à Zurich, Mlle B. Sattler, à

¹ Comte E. de Budan. *Bibliographie des Ex-libris*, 2^e édition. Leipzig 1906.

Henri Tausin. *Bibliographie des ouvrages, plaquettes, articles de revues et de journaux écrits en français sur les ex-libris*. Paris 1903.

Hans Rhaue. *Das Exlibris. Bücher und Zeitschriften über Exlibris*. Zürich 1918.

² *Das Exlibris (Bibliothekzeichen) in der Schweiz und in Deutschland*. Bâle 1904, page 112.

³ *Die schweizerischen Bibliothekzeichen (Ex-libris) zusammengestellt und erläutert von L. Gerster, Pfarrer, Kappelen, Ct. Bern* 1898.

Genève, ainsi que MM. Jules Bertrand, ancien président de la Société d'histoire du Valais romand, à Chexbres, Pierre Bioley, rédacteur des *Annales valaisannes* à Monthey, Paul Bœsch, à Berne, J.-C. de Courten, ancien bibliothécaire cantonal, à Sion, feu Louis Gerster, pasteur à Kappelen, près Aarberg, Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne, chanoine D. Imesch, archiviste du Chapitre de Sion, feu Alexandre Jullien, libraire à Genève, chanoine H. Loye, aumônier du Grand Saint-Bernard, feu Isaac Marclay, président du Tribunal cantonal à Monthey, Dr Léo Meyer, archiviste cantonal à Sion, feu Frédéric Raisin, avocat et bibliophile à Genève, Dr Emmanuel Stickelberger, collectionneur à Bâle, chanoine Tonoli, archiviste de l'Abbaye de Saint-Maurice et Henri Turrettini, à Genève.

Nous sommes heureux d'exprimer ici à tous ces aimables collaborateurs notre profonde gratitude pour la bienveillance avec laquelle ils ont consenti à nous prêter l'appui de leur érudition.

* * *

Avant de commencer l'énumération des pièces retrouvées, nous croyons utile d'apporter quelques précisions sur la classification adoptée pour cette monographie :

Les marques ont tout d'abord été classées sous deux rubriques principales, d'après le genre de bibliothèque auxquelles elles appartiennent, savoir :

A. Ex-libris de familles valaisannes.

B. Bibliothèques publiques, de corporations, d'instituts et couvents du Valais.

En ce qui concerne la première catégorie, nous avons

estimé intéressant de faire précéder les ex-libris d'une brève notice sur les origines et les armoiries des familles auxquelles ils se rapportent.

Nous remercions ici tout particulièrement, pour l'aide précieuse qui nous fut fournie dans cette partie de notre travail, Mmes Escher-Roten, à Brigue, Jean de Kalbermatten, à Bex et de Sépibus-Blatter, à Sion, ainsi que MM. Bertrand et Bioley, du Comité de la Société d'histoire du Valais romand, François Contat-de Preux, chimiste à Monthey, Jean-Charles de Courten, ancien juge cantonal à Sion, Léo Hallenbarter, rédacteur à Brigue, chanoine D. Imesch, à Sion, Alphonse de Kalbermatten, architecte à Sion, Joseph Kuntschen, conseiller d'Etat à Sion, Eugène de Lavallaz, ancien conseiller national à Collombey, († 1926), Henry de Lavallaz, avocat à Sion, Armand de Riedmatten, docteur en droit à Sion († 1926), Paul de Rivaz, dentiste à Sion et Raphael Roten, recteur à Rarogne.

Ces notes historiques sur les familles du Valais sont suivies d'une description aussi complète et aussi exacte que possible des vignettes elles-mêmes. Lorsque l'identité des propriétaires de celles-ci a pu être établie, nous nous sommes efforcé de recueillir au sujet de ces bibliophiles quelques détails biographiques succincts dont nous avons également fait mention.

Dans la seconde partie, nous avons aussi complété l'énumération des marques par quelques renseignements sommaires sur les bibliothèques desquelles elles sont extraites.

Afin de mieux identifier les diverses planches, nous indiquons pour chacune d'elles les dimensions de la vignette, sans les marges. Nous ajoutons, en outre, à cha-

que description, l'indication — entre [] — de la collection ou de la bibliothèque où se trouve conservé l'ex-libris mentionné, ceci afin de faciliter les recherches ultérieures. D'autre part, nous donnons, entre (), les annotations bibliographiques relatives aux renseignements puisés dans différents ouvrages, périodiques et autres publications. Enfin, nous faisons figurer à la fin de chaque article, la date approximative du tirage. Pour ne pas surcharger le texte par ces diverses indications, nous avons fait choix des abréviations suivantes, auxquelles nous renvoyons le lecteur :

a = autotypie.	g = gravure sur cuivre
b = gravure sur bois	h = héraldique
c = cliché au trait	l = lithographie
d = dessin à la plume	t = typographie
e = enluminure	ti = timbre humide ou
f = fer de reliure	à l'encre grasse
(r...) = reproduit dans...	(cit...) = cité par...

* * *

- d'A = Armorial historique du Canton du Vallais, par M. J. E. d'Angreville. Lithographie H. Furrer. Neuchâtel 1868.
- B = Buchkunst. Zeitschrift für Exlibrissammler und Bücherfreunde. Zürich. Fritz Amberger, vorm. David Bürkli. Jahrg. 1903/04 und ff.
- de C = Famille de Courten. Généalogie et services militaires, par Joseph et Eugène de Courten. Metz. Imprimerie Even frères & Cie. 1885.
- DHBS = Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Neuchâtel. Victor Attinger. En cours de publication depuis 1919.
- DGS = Dictionnaire géographique de la Suisse. Neuchâtel. Attinger. 1904 et s.
- F = Feuilles suisses pour collectionneurs d'ex-libris, rédigées par Emanuel Stickelberger. Zurich. Fritz Amberger, ci-devant David Bürkli. Années 1902 à 1904.

- G = Die schweizerischen Bibliothekzeichen (Ex-Libris) zusammengestellt und erläutert von L. Gerster, Pfarrer, Kappelen, Ct. Bern, im Selbstverlage des Verfassers. 1898.
- St = Das Exlibris (Bibliothekzeichen) in der Schweiz und in Deutschland. Ein Handbuch für Sammler und Freunde der Exlibris-Sitte, von Emanuel Stickelberger. Basel. Verlag von Helbling und Lichtenhahn (vorm. Reich-Detloff). 1904.

* * *

- AC = Collection de l'auteur, à Monthey.
- AS = Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.
- AW = Collection de Mme Agnès Wegmann, à Zurich.¹
- BC = Bibliothèque cantonale du Valais, à Sion.
- BF = Bibliothèque cantonale de Fribourg.
- BM = Collection d'ex-libris de Sir Franks au *British Museum*, à Londres.
- CS = Archives du Vén. Chapitre de Sion.
- EL = Bibliothèque de M. Eugène de Lavallaz, à Collombey.
- ES = Collection de M. Emmanuel Stickelberger, à Bâle.
- FC = Bibliothèque de M. François Contat-de Preux, à Sion.
- FR = Collection de M. Frédéric Raisin, à Genève.²
- HT = Collection de M. Henri Turrettini, à Genève.
- IM = Bibliothèque de M. Isaac Marclay, à Monthey.
- JB = Collection de M. Jules Bertrand, à Chexbres.
- JK = Bibliothèque de M. le Conseiller d'Etat Kuntschen, à Sion.
- PR = Archives de M. Paul de Rivaz, à Sion.

¹ Ancienne collection Gerster, poursuivie et complétée.

² M. F. Raisin étant décédée en 1923, depuis l'époque de nos recherches, sa collection a été acquise par M. le Dr Em. Stickelberger à Bâle, qui l'a incorporée à la sienne propre. (Cf. ES).



*Cauata dal Libro, che hā Antonio Bonacina
nella Contrada di S.^a Margarita all' insegna
di S. Antonio di Padoua Nella Contrada
di S. Margarita in Milano*

PREMIERE PARTIE

Ex-libris de familles valaisannes.

AMBUEL ou AM BUEL.

Cette famille, originaire de Loèche,¹ portait primitivement le nom de Nicodi, forme sous laquelle elle est connue dès le XIV^e siècle.

Au XV^e siècle, un certain Perrodus, de la famille Nicodi, ajouta à son nom celui de Crista, tiré de la propriété « am Biel » qu'il habitait à Loèche-les-Bains. Ses petits-enfants, qui s'établirent à Loèche-Ville dans la seconde moitié du XV^e siècle, n'écrivirent plus guère leur nom que sous la forme Crista ou am Büel.²

La famille est portée sur les rôles de la bourgeoisie de Sion dès le 3 janvier 1546. Elle fut anoblie au XVI^e siècle par le roi de France Henri IV en la personne de Peter Ambüel.³

¹ Une généalogie de la famille a été écrite par C.-L. de Bons (de C. 215).

² Gaspard am Büel, médecin et pharmacien à Sion, né vers 1520, latinisa son nom en *Collinus*, sous lequel il est connu comme un des savants suisses les plus réputés de son temps.

³ Peter Ambüel, né à Loèche en 1527, fit des études universitaires à Fribourg-en-Brisgau, Bâle et Paris et fut un propagateur actif de la Réforme en Valais. Gouverneur de Monthey en 1569,

Les armoiries portent : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une fleur de lys d'or*;¹ *aux 2 et 3 d'argent au chevron d'azur*² *accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de trois monts de sinople.*³ (d'A, de C, page 215, DHBS, p. 296).

N^o 1. **François-Frédéric Ambüel**, fils du grand-châtelain Frédéric et d'Anne-Marie Lambien, né à Sion le



Fig. 1. Ex-libris de l'évêque F. F. Ambüel.

28 février 1714. Il devint recteur de l'autel de Saint-Jacques en 1734, chanoine en 1735, grand sacristain en

major de Loèche en 1575 et 1590, il devint colonel des troupes valaisannes en 1578. Il se signala à diverses reprises au service de France et commanda notamment en 1562, sous les ordres du prince de Condé, un régiment de quatre compagnies valaisannes et de trois compagnies neuchâteloises.

¹ Quartier de noblesse octroyé par le roi de France.

² Variante : *au chevron abaissé d'azur*.

³ Var. : *le mont du milieu supérieur* (de C. 215). Ce quartier représente les armes parlantes primitives de la famille.

1746 et enfin évêque de Sion le 18 décembre 1760. En 1765, il publia une *Instructio pastoralis complectens principia practica*. F.-F. Ambuel fut le dernier évêque valaisan ayant frappé monnaie. Il mourut à Sion le 11 avril 1780. (DHBS, p. 297, B IV 35).

Son ex-libris (fig. 1) est une gravure sur bois héraldique, quelque peu fruste, représentant l'armoirie des Ambüel dans un cartouche ovale. Les armes, timbrées d'une couronne ouverte à trois fleurons entremêlés de perles, sont posées sur le glaive et la crosse en sautoir, symboles de la puissance temporelle et spirituelle. La couronne est sommée de la croix épiscopale, surmontée elle-même du chapeau d'évêque dont les dix glands retombent à droite et à gauche de l'écu.

Le motif est encadré d'une grecque.

[AW — CS] (entre 1760 et 1780) [h 59×54 mm]
(r B IV, p. 35).

D'ANGREVILLE ou D'ANGREVILLE

Famille d'origine française établie à Saint-Maurice en 1765.

Selon la tradition, Elys d'Aungrewyle ou Downgre-vyle, un des lieutenants de Guillaume de Normandie, aurait participé à la conquête de l'Angleterre en 1066. La tradition cite également Gaucher ou Vaucher d'Angreville qui prit part à la croisade de Godefroy de Bouillon en 1095. Son fief, le comté de Beaumont, appartint à ses héritiers jusqu'en 1793. La liste des habitants perpétuels de Saint-Maurice mentionne, en 1837, Dangreville, Hyacinthe d'Étienne, tailleur, de Beaumont (Bourgogne).

Les armoiries de la famille portent: *d'or à un buste*

de cheval d'argent, criné de gueules,¹ mouvant de la pointe, posé de front et surmonté d'une fleur-de-lys de gueules (Rietstap — d'A.).

Devise : *Rex fortissimo.*

N° 2. **Jacques-Etienne d'Angreville**, né à Saint-Maurice en 1808, fils de Hyacinthe Dangreville ; chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, mort dans sa ville natale en 1867. Numismate et naturaliste, il a laissé un riche médaillier, ainsi qu'un herbier des plantes de son canton. Il a publié une *Flore valaisanne*



Fig. 2. Ex-libris en forme de sceau de J. E. d'Angreville.

et un ouvrage intitulé *Numismatique valaisanne, époque mérovingienne*. Il prépara également un *Armorial historique du canton du Valais*, qui parut après sa mort, en 1868, par les soins d'A. de Mandrot.

(d'A — DHBS, page 336 — Bertrand, Le Valais, pages 112 à 114).

Les livres provenant de sa bibliothèque portent l'empreinte d'un sceau à l'encre grasse, de forme ovale, entouré d'un double filet (fig. 2). Au centre se trouve l'écu aux armes de la famille d'Angreville, timbré d'une couronne ouverte à 7 perles sommée d'une fleur-de-lys, supporté par deux lions et cerné de la devise :

¹ L'Armorial du Valais [d'A] indique une crinière orangée, émail anglais qui peut se justifier par l'origine de la famille.

*Rex Fortissimo.*¹

En exergue se lit l'inscription :

BIBLIOTHEQUE DE J.-E. D'ANGREVILLE

[BC] (Milieu du XIX^e siècle) [ti h 27×34 mm].

ARNOLD

Ancienne famille originaire de la commune du Simplon où elle est connue dès avant le XV^e siècle et où elle existe encore aujourd'hui.

Ses armoiries portent: *parti au 1 d'azur à une marque domestique d'or, formée d'un triangle équilatéral ajouré posé le sommet en haut et muni d'une traverse mise en pal, sommée d'une étoile à six rais d'or et de deux boutons du même rangés 1 et 2 ; au 2 d'azur à deux demi-besants accolés d'or, percés de..., surmontés de trois étoiles malordonnées d'or.* (d'A.)

N^o 3. **Joseph-Ignace Arnold**, né au Simplon en 1734, recteur à Lax de 1766 à 1771, vice-directeur du séminaire de Géronde de 1771 à 1772, curé de Loècheles-Bains de 1772 à 1783, chapelain du Simplon de 1790 à 1793. Mort dans son village natal le 12 avril 1796.²

Son ex-libris (fig. 3) porte des armes absolument différentes de celles que d'Angreville attribue à la famille Arnold ; il n'est pas impossible que cette marque de bibliothèque ait été gravée pour un autre bibliophile³ et soit devenue après coup la propriété du curé Arnold, qui y aurait alors inscrit son nom manuscrit.

Cette belle planche, gravée dans le goût du XVIII^e

¹ Il existe deux versions de ce sceau ; celle que nous reproduisons ne porte pas la devise.

² Cf. « Walliser Blätter » 1891, page 290.

³ Vraisemblablement son contemporain et homonyme uranais Joseph-Léonce Arnold (1733-1797), curé d'Unterschächen [FR]. (Cf. Archives héraldiques, 1922, pages 51 et 135).

siècle, représente un cartouche enguirlandé et orné de palmes. Sur ce cartouche se trouvent les armoiries, qui portent: *de gueules à un guerrier en armes, casqué et cuirassé au naturel, tenant une hallebarde de la dextre, sur une terrasse d'argent* ; l'écu est timbré d'un heaume montrant quatre barreaux, assorti de ses lambrequins de gueules et d'argent, couronné d'un tortil d'argent en-



Fig. 3. Ex-libris portant le nom manuscrit de J.-I. Arnold.

roulé de gueules, sommé d'une figure de guerrier isant au naturel, tenant une hallebarde de la main droite.

Le motif repose sur un socle portant un cartouche rectangulaire sur lequel on lit l'inscription manuscrite:¹

R. D. Josephus Ignatius Arnold Parochus.

[AW] (2^e moitié du XVIII^e siècle) [gh 57×68 mm] (G. 60).

¹ L'encre très effacée de cette inscription ne permet pas une reproduction graphique convenable, c'est pourquoi notre figure 3 ne donne que la partie gravée de l'ex-libris.

BARMAN

Le nom de Barman (*Barmensis* en latin du XVII^e siècle) provient du hameau de Barmaz. La famille est originaire de Vérossaz, d'où venait Jean, fils de Pierre, qui fut reçu bourgeois de Saint-Maurice en 1657.

Les armes de la famille portent: *parti au 1 d'azur à une tour d'argent donjonnée à dextre d'une pièce du même, sommée en chef d'une étoile à six rais d'argent cantonnée à senestre ; au 2 d'or à 3 burelles de sinople chargées de 9 billettes d'argent rangées 3, 3, 3.* [d'A.].

N^o 4. **Barman de Quartéry (Famille).** Le chef de cette famille est Joseph-Hyacinthe Barman, fils de Joseph et de Marie-Angélique Cheseaux. Né à Saint-Maurice le 27 novembre 1800, mort en cette ville le 5 mars 1885, époux de Célestine de Quartéry (1806-1892). Avocat et docteur en droit, il fut l'un des principaux chefs du mouvement libéral en Valais dès 1830 et présida le Grand Conseil en 1839. Après la chute du gouvernement libéral, il fut exilé avec son frère Maurice qui commandait les troupes bas-valaisannes aux combats de Bramois (1840) et du Trient (1844). Les frères Barman s'établirent à Sous-Vent, près de Bex et ne rentrèrent en Valais qu'après l'échec du Sonderbund.

Joseph Barman fut ensuite ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Paris. Ainsi que ses deux frères Maurice et Louis, il portait le grade de colonel fédéral. Retiré à Saint-Maurice, avec sa femme et son fils Albert (1829-1917), il cessa de prendre part aux affaires publiques.

C'est sans doute de l'époque de sa retraite que date le timbre apposé à l'encre bleue-violette sur les livres de

sa bibliothèque. Cette empreinte rectangulaire, encadrée d'un double trait, porte simplement le nom :



[IM] (vers 1880) [ti 45 × 13].

de CHEVRON

alias *de Chivron* et *von Schivron*. Originaire de la seigneurie de Chevron en Tarentaise, cette branche de la famille de Chevron-Villette apparut vers 1330 en Valais, où elle s'établit et où elle joua un rôle considérable durant deux siècles et demi, y ayant acquis une dizaine de vidomnats et plusieurs seigneuries. Le premier représentant cité en Valais est Humbert de Villette, seigneur de Chevron, bailli du Chablais en 1328, qui acquit par son mariage avec Amphélise, fille du vidomne Pierre d'Aigle, la sénéchalie épiscopale et le vidomnat de Sion, auquel s'ajoutèrent ceux de Bramois, Sierre, Rarogne, Viège et Naters ; c'est lui qui construisit le château des vidomnes de Sierre. L'histoire de la famille fut établie par Costa de Beauregard, puis par le comte de Foras (Nobiliaire de Savoie) ; notre historien Schinner en a également dressé une généalogie manuscrite. Les armoiries sont parlantes ; elles portent : *d'or au chevron de gueules accompagné de trois lions du même.*¹ (de C, pages 240-241, DHBS II 503, d'A).

N° 5. **Nicolas de Chivron**, vidomne de Sion, Sierre, Ardon-Chamoson, Rarogne, etc. ; dernier membre de la

¹ Variante : ...trois lions de sable ou d'azur.

famille valaisanne qui s'éteignit avec lui en 1577. N'ayant pas de postérité pour recueillir sa succession, il remit ses droits sur la plupart de ses fiefs, cédant Aigle et les Ormonts à l'Etat de Berne en 1532, le vidomnat de Sion à cette ville en 1560, celui de Chalais au

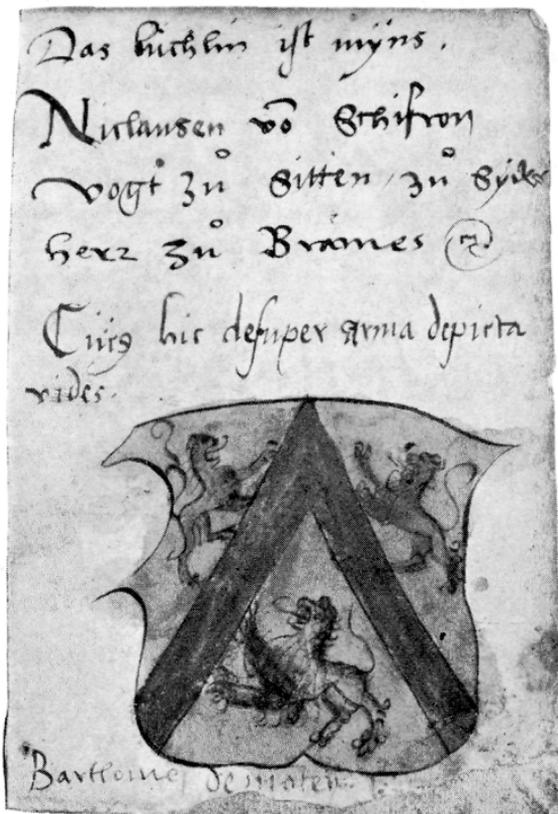


Fig. 4. Enluminure aux armes du vidomne Nicolas de Chevron.

Chapitre de Valère en 1570. A sa mort, ses biens sis en Valais échurent à ses neveux Jean et François de Monteys qui héritèrent aussi de la sénéchalie de Sion ; les domaines de Tarentaise firent retour aux Chevron-Villette de Savoie. (de C, DHBS).

Un incunable de la bibliothèque de M. le Dr Stickelberger à Bâle¹ porte, sur son premier feuillet de garde,² l'inscription suivante, écrite en lettres gothiques³ de la main du vidomne Nicolas :

Das büchlin ist myns
 Niclausen vo Schifron
 Uogt zù Sitten / zù Syders /
 Herr zù Brâmes / etc.

Au-dessous de cette inscription⁴ Barthélémy de Montheys peignit, d'une façon quelque peu fruste, (fig. 4), les armoiries de son beau-frère⁵ accompagnées de la légende :

Curs hic desupex arma depicta vides :

et de la signature : *Barthomey de Moteys* (sic).

[ES] (milieu du XVI^e siècle) [eh 71×65 mm].

DE COURTEN⁶

Les de Courten descendent d'une famille italienne du nom de Curti, venue de Cantù, diocèse de Milan, dans le

¹ « zwey gesprech / des hochgelerten Erasmi Rotterdami ».

² Sur le dernier feuillet se voit, ébauché à l'encre, le blason des Riedmatten de Saint-Gingolph, dont un membre posséda plus tard le précieux volume.

³ Les ex-libris purement manuscrits sont très nombreux, en Valais comme ailleurs ; nous relevons exceptionnellement celui-ci en raison du fait qu'il identifie exactement l'enluminure qu'il accompagne.

⁴ Traduction : *Ce petit livre est à moi, Nicolas de Schifron* (sic), *vidomne de Sion et de Sierre, seigneur de Bramois*, etc.

⁵ Barthélémy de Montheys, père de Jean et François sus-nommés, avait épousé Béatrice de Chivron, sœur du vidomne Nicolas.

⁶ Les ex-libris de cette famille avaient fait l'objet d'une première étude rudimentaire en 1904. Cf. F. III 1904, page 83 : *Les ex-libris de Courten*, par Edmond des Robert.

cours du XI^e siècle.¹ Celle-ci résida d'abord au village de Simplon, dont elle acquit le droit de bourgeoisie, puis elle se fixa à Brigue. C'est ainsi que l'acte de fondation de la chartreuse de Géronde, en 1331, fait mention de François Curti, lombard, domicilié à Brigue.²

Vers le milieu du XV^e siècle, la famille Curten (forme germanisée de Curti) se divisa en deux branches dont l'une se transporta à Sierre et prit possession des biens des Rarogne, tandis que l'autre demeura à Brigue où elle s'éteignit au XVI^e siècle dans la personne d'Antoine Curten, « *senior burgensium Brigae* », mort sans enfants. Tous les représentants actuels descendent ainsi de la branche de Sierre.

Les armes de Courten portent: *de gueules au monde d'or ceintré de sable et croisé d'or*. L'origine n'en est point connue ; elles remontent toutefois certainement au XVI^e siècle, puisque Stumpf, dans sa chronique,³ relève que « la famille Courten est une des plus anciennes et des plus considérables de la bourgeoisie de Brigue. Elle porte dans ses armes un globe d'or surmonté d'une croix ».⁴

¹ Deux actes notariés du 16 mai 1396 mentionnent un *Franciscus filius quondam Symonis Curten de Cantu. Dyocesis Mediol.* (Documents sur la famille de Courten, pages 341, 345 et 346.)

C'est donc par erreur que la *Genealogia nobilis Curtinorum familiae primogenitorum paterno latere tam é Brigâ quam é Sirro* (de C, page V) mentionne Pavie comme berceau de la famille.

² Gremaud. Documents, tome IX, page 10.

³ Op. cit. tome II, page 611.

⁴ Dans son « Traité du Blason », le Père Ménestrier rapporte qu'un pape, qu'il ne nomme pas, avait fait présent à un empereur d'Allemagne, comme marque de sa puissance, d'un globe ceintré et croisé d'or qui, depuis lors, fait partie, avec le sceptre et la main de justice, du blason de l'empire d'Allemagne. Plusieurs familles allemandes et italiennes ont reçu, à titre de concession, la figure héraldique du globe impérial et la portent comme pièce principale sur leur écu. Il est probable que c'est ainsi qu'elle

La famille de Courten pouvait donc justifier d'une assez longue possession de ces armoiries lorsqu'elle en fut régulièrement investie par lettre de l'empereur d'Allemagne Charles VII, donnée à Francfort en 1742, laquelle conférait au chevalier Maurice de Courten et à son frère Pierre-Anne le titre de comtes du Saint-Empire romain. [de C. — F III 1904, pages 83 à 85, d'A.].

N° 6. Jean-Etienne de Courten, fondateur et premier colonel du régiment de son nom au service de France, lieutenant-général des armées royales, chevalier de l'ordre de Saint-Louis.⁵

Fils du Grand Châtelain de Sierre Jean-François et d'Anne-Catherine de Montheys, sa femme, il naquit le 22 mai 1653. En 1671, il épousa à Monthey Julienne de Vantéry, veuve en première nocces de Jacques de Quartéry; il eut de ce mariage deux enfants morts en bas âge et un fils, Jean-Antoine-Joseph, dont il sera parlé plus loin.⁶

Le 6 février 1690, il fut nommé colonel d'un nouveau régiment dont la république du Valais venait d'autoriser la levée.⁷ Chargé en 1703 par Louis XIV d'une mission politique auprès des autorités valaisannes, il s'en acquitta à la satisfaction du roi qui l'en récompensa par le don d'une médaille d'or.

Promu lieutenant-général des armées royales le 15

échet à la famille de Courten, mais on ignore dans quelles circonstances. Ce globe ou monde se retrouve d'ailleurs dans les armes d'autres familles valaisannes, telles que Kuntschen, Lehner, Theiler et Zen Clusen.

⁵ L'ordre royal et militaire de Saint-Louis fut institué en 1693 par Louis XIV pour récompenser les officiers de ses troupes auxquels il tenait à accorder une marque de distinction particulière.

⁶ Voir N° 8.

⁷ Cf. Annales valaisannes 1917 : *Le Régiment de Courten*, par J. C. de Courten.



Fig. 5. Ex-libris de Jean-Etienne de Courten.

février 1721, il mourut deux ans plus tard à Paris, dans sa maison de la rue Montmartre, le 27 février 1723. [de C, pages 23 et 135. D.H.B.S.].

Sa marque de bibliothèque dont le seul exemplaire connu, conservé au British Museum de Londres,¹ se

¹ [B. M]. Collection de Sir Franks. N^o 190. Le cliché est établi d'après une photographie à l'échelle de Donald Macbeth, à Londres, obtenue du musée britannique, à notre intention, grâce à la bienveillante entremise de Mme A. Wegmann.

trouve malheureusement rogné dans sa partie supérieure, est une gravure sur cuivre héraldique reproduisant les armes de la famille (fig. 5). L'écu est timbré d'un heaume tarré de deux tiers, montrant cinq grilles, assorti de ses lambrequins ; il est regrettable que la bande enlevée ait emporté le cimier, de même que la devise :

Charitas in mundo laudatur

qui devait surmonter les armoiries.¹

[B. M] (fin du XVII^e s.) [gh rognée 104×105 mm].

N^o 7. **Melchior-François de Courten**, colonel au régiment suisse de son nom au service de France dès 1723, maréchal de camp des armées du Roi en 1718, chevalier de Saint-Louis.

Fils d'Etienne III, fondateur de la branche de Courten de Paris et d'Anne de Brières, né à Paris le 26 juillet 1656. Le 8 avril 1680, il avait épousé à Paris Louise-Madeleine Goret, veuve en premières noces du marquis de Saint-Wuant, seigneur de Fourrières. Il mourut au château de Sérans, près Magny-en-Vexin, le 8 décembre 1728 (de C, p. 68, 143. D.H.B.S.).

L'ex-libris du colonel Melchior-François (fig. 6) re-

¹ A la place de la partie rognée se trouve, en effet, une inscription manuscrite rédigée comme suit : *Charitas in mundo Laudatur, devise qu'eut l'écusson ci-dessous. Maurice Cte de Courten en Suisse, 1er colon. du régmt de son nom en 1689 au service de France et dont le fils est mort lieutenant général et cordon rouge en 1766 à 74 ans.* Cette note fourmille d'erreurs. Le style de la gravure correspond bien à l'époque de 1690 (et non 1689), à laquelle Jean-Etienne de Courten forma le régiment de son nom dont il fut le premier colonel et à la tête duquel il fut remplacé à sa mort, en 1723, par le maréchal de camp Melchior-François de Courten (Voir N^o 7). Les dates concernant le soi-disant fils s'appliquent par contre au comte Maurice (N^o 10), second fils de Melchior-François, qui fut le quatrième colonel du régiment de Courten en 1744.

produit, sur une terrasse, les armes de la famille de Courten soutenues par deux aigles de sable portant en cravate une croix potencée d'argent. L'écu, décoré de la croix de Saint-Louis, est timbré d'un heaume posé de face, assorti de ses lambrequins, couronné d'une couron-



Fig. 6. Ex-libris de Melchior-François de Courten.

ne de marquis¹ et sommé d'une aigle éployée de sable, colletée du même insigne que les supports. La planche est encadrée d'un double filet.

[FR] (vers 1700) [gh 77×80] (r F III, p. 83. G. 455).

¹ La couronne de marquis figure fréquemment dans les armes des familles patriciennes suisses, alors même que leurs membres ne portaient pas le titre de marquis ; cet emblème représentait simplement la marque du patriciat.

N° 8. **Jean-Antoine-Joseph de Courten**, major au service de France, Grand châtelain et banneret du dixain de Sierre, gouverneur de Monthey en 1706, seigneur de Daval, fils du colonel Jean-Etienne, chevalier de Saint-Louis,¹ et de Julienne de Vantéry, né à Sierre le 29 janvier 1680. En 1702, il épousa Marie-Agnès Roten, sa première femme. Il se remaria en secondes



Fig. 7. Ex-libris de Jean-Antoine-Joseph de Courten.

noces, en 1715, avec la fille du bourgmestre de Sion, Frédéric Ambüel.

Jean-Antoine-Joseph poursuivit la construction de la maison de la Cour, commencée par son aïeul Jean-François. Il obtint du pape Clément XI un bref pour l'érection d'une chapelle dans sa maison de Sierre. On lui doit une tentative d'introduire dans le Valais l'industrie du ver à soie. Il mourut à Sion, où il fut enterré le 22 février 1733 (de C, p. 24, 211).

Son ex-libris anonyme, gravé sur cuivre, (fig. 7),

¹ Cf. N° 6.

représente un écu ovale aux armes de Courten, timbré d'un casque mis de face montrant cinq grilles, assorti de ses lambrequins, couronné d'une couronne à trois fleurons, sommé d'une aigle éployée couronnée ; les armes sont supportées par deux aigles couronnées reposant sur un socle et portant sur la poitrine la croix de Lorraine suspendue à un collier.

[ES — AC — JB] (commencement du XVIII^e siècle) [gh 47 × 53 mm].

N^o 9. **Pierre-Anne, comte de Courten**, seigneur de Hadancourt, Lèvemont, Damval et Ménil, colonel du



Fig. 8. Ex-libris de Pierre-Anne de Courten.

régiment suisse de son nom au service de France dès 1728, maréchal des camps et armées du Roi en 1743, chevalier de Saint-Louis, créé comte du Saint-Empire

romain par l'empereur d'Allemagne Charles VII en 1742, en même temps que son frère Maurice [N° 10].

Né à Paris le 24 juillet 1689, troisième enfant du colonel Melchior-François de Courten et de sa femme Louise-Madelaine Goret, marquise de Saint-Wuant. Le 28 septembre 1724, Pierre-Anne épousa Elisabeth-Charlotte, fille du marquis Pasquier de Franclieu, dont il eut trois filles. Il mourut le 18 février 1744 à Gros-kemps, dans la Haute-Alsace (de C, p. 63, 89, 145. D. H. B. S.).

Le comte Pierre-Anne utilisa pour sa bibliothèque l'ex-libris de son père (N° 7), tiré sur le même cuivre regravé. Sur cette variante (fig. 8) les trois aigles, cimiers et supports sont couronnées ; le reste du motif est inchangé.

[FR. AW] (1^{re} moitié du XVIII^e siècle) [gh 77×80].

N° 10. **Maurice, comte de Courten**, colonel du régiment suisse de son nom au service de France dès 1744, lieutenant-général des armées royales en 1748, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis,¹ chevalier de Saint-Georges de Bavière, chambellan de l'empereur d'Allemagne Charles VII qui le créa comte du Saint-Empire romain en 1742.

Sixième enfant du colonel Melchior-François de Courten et de la marquise de Saint-Wuant, frère cadet du comte Pierre-Anne, qui précède, il naquit à Paris le 4 septembre 1692. Il mourut célibataire, le 29 janvier 1766, dans son hôtel du boulevard Montmartre (de C. 64, 138. DHBS).

Son ex-libris (fig. 9) est une jolie marque ovale anonyme, gravée dans le goût du temps. Il représente les

¹ L'ordre de Saint-Louis comptait 8 grands-croix, 24 commandeurs et un nombre indéterminé de chevaliers.

armes de Courten posées sur un cartouche Louis XV, l'écu timbré d'une couronne comtale surmontée de trois heaumes, assortis de leurs lambrequins ; le casque du milieu, mis de face, est sommé d'une aigle éployée couronnée, portant en collier la croix de Lorraine; les deux autres casques, tarrés de trois quarts et affrontés, sont couronnés d'une couronne à cinq perles. L'écu est supporté par deux aigles, couronnées chacune d'une cou-



Fig 9. Ex-libris de Maurice de Courten.

ronne à cinq perles et portant au col la croix patriarcale. Le motif, conforme aux armoiries concédées par la lettre de noblesse de l'empereur Charles VII, est encadré d'un filet ovale.

[FR. AW] (milieu du XVIII^e siècle) [gh 39×35]
(G 454, r F III 83).

N^o 11. **Le même.** Magnifique ex-libris militaire gravé par F. Boix dans le style et le goût de la seconde moitié du XVIII^e siècle (fig. 10). Il reproduit, brochant sur un faisceau d'attributs militaires, étendards, canons, tambours et armes diverses, l'écu des de Courten, de forme ovale, entouré d'une bordure d'or, timbré d'un casque à sept grilles, posé de face, assorti de ses lambrequins de gueules doublés d'or, couronné d'une couronne com-

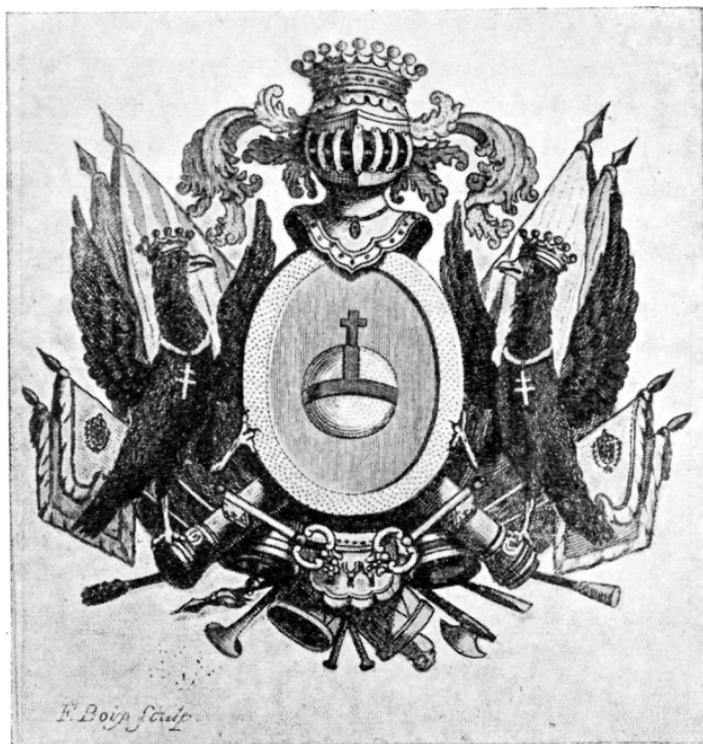


Fig. 10. Ex-libris du comte Maurice de Courten.

tale à neuf perles. Les armoiries sont supportées par deux aigles couronnées d'une couronne à six perles, décorées de la croix de Lorraine d'or attachée à un collier du même.

Au pied de l'écu, flanqué de fanions militaires, sont disposées deux clefs d'argent, emblème de la dignité de chambellan d'empire.

La planche est signée : *F. Boix, sculp.*

[AW. BM]¹ (milieu du XVIII^e siècle) [gh 80×75 mm].

¹ L'ex-libris de la collection AW ayant disparu, Mme Wegmann a bien voulu nous procurer une photographie à l'échelle de l'exemplaire conservé au British Museum (N^o 189), d'après laquelle nous avons fait établir le cliché de la fig. 10.

N^o 12. **Etienne-Ignace-Antoine de Courten**, deuxième fils de Jean-Antoine-Joseph¹ et de Marie-Agnès Rotten ; fondateur de la première branche de Sion² de la famille de Courten. Lieutenant-colonel au service d'Espagne, conseiller de la ville de Sion. Né à Sierre le 29 avril 1709, il épousa à Sion en 1731 Anne-Marie-Eli-



Fig. 11. Ex-libris d'Etienne-Ignace-Antoine Courten.

sabeth de Preux ; il mourut en Espagne, à Mouzon, province d'Arragon, où il fut enterré le 10 janvier 1754 (de C, p. 36, 182).

Ignace de Courten utilisa la planche gravée pour son père (N^o 8) ; cette réimpression du cuivre original porte le nom

IGNATIUS COURTEN

¹ Cf. N^o 8.

² Branche éteinte en 1796, à la mort d'Antoine-Ignace-Joseph-Chrétien de Courten, qui ne laissait qu'une fille, Marguerite-Joséphine-Louise, mariée en 1795 à Balthazard Ambüel, morte à Sion en 1835.

ajouté en typographie sur la marge inférieure (fig. 11).
[ES] (XVIII^e siècle) [gh 47×53 mm].

N^o 13. Ignace-Antoine-Panrace, comte de Courten, colonel du régiment suisse de son nom au service de France dès 1766, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Troisième fils du Grand baillif Eugène et d'Anne-Marie Blatter, il naquit à Sierre le 6 octobre 1720. Il épousa, le 4 octobre 1767, Marie-Catherine, fille de François-Joseph Ballet, banneret du dixain de Loèche. Le roi de France Louis XV, en récompense de ses loyaux et glorieux services, le créa comte, titre transmissible à sa descendance masculine. Ignace-Antoine-Panrace mourut à Sierre le 29 novembre 1789 (de C, p. 70, 142).

Son ex-libris — le plus connu de ceux appartenant à la famille de Courten — est une composition héraldique gravée sur cuivre par Brupacher en 1773.¹ (fig. 12).

Au centre du motif se trouvent les armoiries de Courten décorées de la croix de Saint-Louis et entourées en exergue de la devise de cet ordre :

Bellicae Virtutis Praemium.

L'écu, de forme ovale, ainsi bordé et décoré, est timbré d'une couronne comtale à neuf perles surmontée des trois heaumes conventionnels assortis de leurs lambrequins ; les deux casques de dextre et de senestre, af-

¹ Gerster (op. cit. p. 322) et Stickelberger (op. cit. p. 96), attribuent cette gravure à Henri Brupacher, de Wädenswil (1758-1838), qui eût été âgé de 15 ans à peine au moment où cet ex-libris fut gravé. Si l'on considère les dates et aussi la « manière » de l'artiste, il paraît plus vraisemblable de considérer cette vignette comme étant l'œuvre de Jacob Brupacher (né vers 1745, mort en 1790), médailleur et graveur, dont on connaît également d'autres ex-libris.

frontés, tarrés de deux tiers, montrant trois grilles, sont couronnés d'une couronne à trois fleurons surmontée du meuble du blason ; le heaume du centre, mis de face, à quatre barreaux, porte une couronne à trois



Fig. 12. Ex-libris du comte Pancrace de Courten.

fleurons sommée d'une aigle éployée de sable, cravatée de la croix de Lorraine d'or et couronnée elle-même de la dite couronne à trois fleurons.

Les armes sont supportées par deux aigles de sable, couronnées et décorées comme le cimier central.

L'ensemble de la composition repose sur une console ornée de rinceaux Louis XV, au-dessus de laquelle se lit l'inscription :

EX-LIBRIS COMITIS DE COURTEN.

La planche, encadrée d'un simple trait, porte la signature :

BRUPACHER. FECIT. 1773.

[AS¹ - AC - AW - ES - FR] (1773) [gh 62×82]
(G 453, St 112, r St 100, r F III 84).

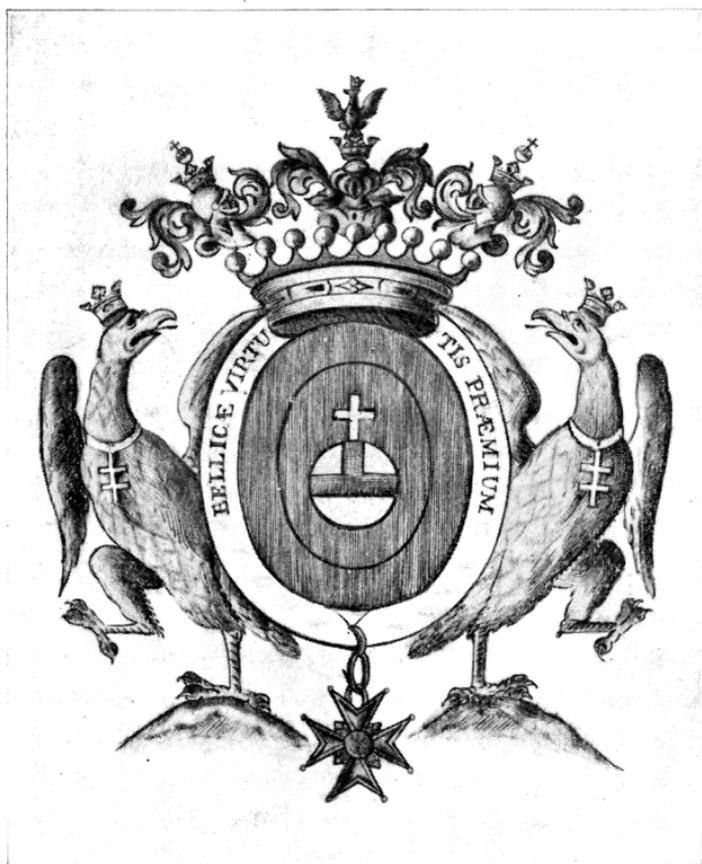


Fig. 13. Ex-libris du comte Panrace de Courten.
(N° 14.)

N^o 14. **Le même.** Ce second ex-libris (fig. 13), d'origine française,² représente les armes du comte Pancrace dans une forme identique à celle du numéro précédent ; un exemplaire de cette marque est conservé dans la collection de Sir Franks au British Museum (N^o 188).

[BM] (1777) [gh 109×127].

N^o 15. **François-Joseph-Christophe de Courten**, capitaine au service de France, chevalier de Saint-Louis, fils aîné de Jean-Christophe-Michel et de Anne-Catherine Berthod. Né à Sierre le 14 septembre 1747, il épousa à Sion, le 3 janvier 1774, Marie-Christine-Véronique de Torrenté. Il mourut à Sion le 1^{er} janvier 1800 (de C. 79, 164).

Son ex-libris (fig. 14), œuvre de Belille, graveur à Verdun, porte en toutes lettres son nom, en française :

*N : François-Joseph-Christophe
de Courten, Cap^t au Régim^t
Suisse de Son Nom.*

Cette inscription est entourée d'un encadrement rectangulaire surmonté des armes de la famille. Ces armoiries reposent sur un cartouche supporté par les deux aigles habituelles. La base du cartouche, ornée d'un nœud, est posée sur un tertre. L'écu est timbré d'une couronne comtale à neuf perles, sommée des trois

¹ L'exemplaire de l'Abbaye de Saint-Maurice porte en outre le nom manuscrit : Adolphe-Pierre de Courten 1840.

² Cette planche a également servi au tirage du beau frontispice qui orne la thèse de médecine d'Hiltebrand Schiner : *De Variolis* (Montpellier 1777), dédiée au comte Antoine-Pancrace de Courten [A S].



Fig. 14. Ex-libris de François-Joseph-Christophe de Courten, gravé par Belille, à Verdun.

heumes conventionnels. La planche, encadrée d'un filet, est signée :

BELILLE. G. A. V.

(Fin du XVIII^e siècle) ¹ [gh 68×100] (r F III, 1904, p. 85).

¹ D'après *l'Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliures des Bibliophiles lorrains*, par le comte A. de Mahuet et Edm. des Robert, F.-J.-Christophe de Courten aurait fait graver son ex-libris en 1788, alors qu'il était en garnison à Sarrelouis. Belille G. A. V. signifie : graveur à Verdun.

N^o 16. **Antoine-Joachim-Eugène-Louis, comte de Courten**, colonel d'un régiment à son nom au service d'Angleterre 1800, colonel fédéral dans l'armée suisse 1815, lieutenant-colonel du 7^e régiment de la Garde royale de Louis XVIII, puis colonel du 2^e régiment du même corps 1818, maréchal de camp des armées du Roi de France 1822, aide de camp du comte d'Artois, puis du duc de Bordeaux, général de brigade au service du Saint-Siège 1830; commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Léopold d'Autriche, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Fils du comte Ignace-Antoine-Pancrace et de Marie-Catherine Ballet, il naquit à Sierre le 21 mars 1771. Le 1^{er} février 1798, il épousa à Sierre Marie-Anne-Eugénie de Courten. Il mourut dans sa ville natale le 27 avril 1839 (de C, 72, 147. DHBS).

Le comte Antoine-Joachim-Eugène-Louis utilisa comme ex-libris ses cartes de visite, gravées sur bristol blanc.¹ On en connaît deux types, datant de diverses époques de sa carrière.

La première (fig. 15) porte l'inscription :

Le Comte de Courten
Lieut.^t Colonel du 7.^{me} Rég.^t
de la Garde Royale.
Adolphe Courten, 1840.

Fig. 15. Carte de visite du comte Joachim-Eugène-Louis de Courten, utilisée comme ex-libris.

¹ Ces cartes de visite portent fréquemment le nom manuscrit : à *Adolphe de Courten*, apposé après la mort du comte Eugène (1839) par son fils, le comte Eugène-Louis-Adolphe, officier au

[A. W] (1816 à 1818) [g 62×27 mm] (r. F III 1904, p. 85).

N^o 17. **Le même** Cette seconde carte de visite (fig. 16), utilisée également comme ex-libris, date du temps où le colonel comte Antoine-Joachim-Eugène-Louis, devenu maréchal de camp, remplissait les fonctions d'aide de camp du duc de Bordeaux.

Elle porte la mention :

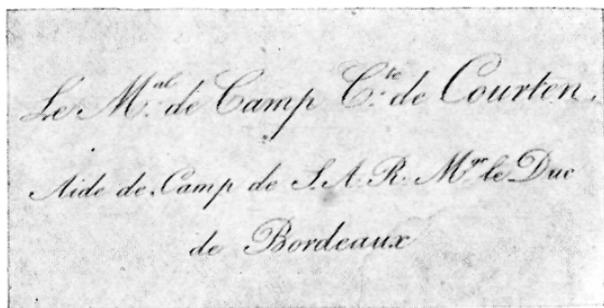


Fig. 16. Carte de visite du comte Eugène de Courten, utilisée comme ex-libris.

[F. R. — A. W] (entre 1824 et 1830) [g 64×22] (r F III 85).

DU FAY ou du FAY

Cette famille, dont l'arbre généalogique remonte à Pierre Dufay, mort en 1370, est originaire de Colleyre, hameau de la paroisse de Trois-Torrêts.

Lorsque les autorités du Valais eurent pris possession des territoires de Saint-Maurice, de Saint-Jean

service du Saint-Siège, puis major dans l'armée fédérale. Né à Sierre en 1812, le comte Adolphe avait épousé Marie-Adélaïde-Antoinette de Courten ; retiré dans sa ville natale en 1883, il se fixa en 1888 à Sion, où il mourut en 1893 (de C. 74, 206).

d'Aulph et d'Évian, conquis sur la Savoie, elles nommèrent, en 1537, en qualité de châtelain de Monthey et de banneret de son gouvernement Guillaume Dufay, deuxième du nom, lequel acheta en 1545 les seigneuries de la Vallaz et de Riverée, la coseigneurie de Tollon, avec maison forte, fiefs et biens considérables situés dans le mandement d'Évian ; il acquit aussi des nobles Pantaléon les fiefs de Val d'Illiez et de Trois-Torrents. Le château de Collombey appartenait au seigneur Guillaume de Châtillon qui se donna corps et bien à Guillaume Dufay. Celui-ci, qui conserva ses fonctions de châtelain et de banneret jusqu'à sa mort, en 1559, se maria trois fois et eut deux fils de son troisième mariage avec Marie Fabry, de Sembrancher :¹

Le premier, Jean V (1523 à 1586), châtelain de Monthey, fonda la branche aînée; cette branche, éteinte aujourd'hui, prit plus tard le nom de Du Fay de Tannay après l'acquisition de la seigneurie de Tannay par Guillaume III, fils de Jean V, qui l'acheta, en 1613, aux Religieux du Grand Saint-Bernard.

Le puîné, Pierre III, fils posthume, mort en 1623, époux de Gabrielle des Prez, fille Villarsaz, du pays de Gex, reçut en partage, dans la succession de son père, la coseigneurie de Tollon-en-Chablais, la maison et les biens de Collombey, la seigneurie de Riverée et celle de la Vallaz dont il prit le nom, devenant ainsi le fondateur de la branche cadette des Du Fay de La Vallaz.

Les armes des Du Fay portent: *de sinople à la fasce d'argent chargé en pointe de trois monts d'or* (d'A. — de C, page 220).

¹ Selon une généalogie appartenant à M. Henry de Lavallaz, à Sion, revue et complétée par M. Pierre Bioley, à Monthey.

DU FAY de LA VALLAZ

Cette branche de la famille Du Fay, qui porte aujourd'hui le seul nom de *de Lavallaz*, remonte, comme nous venons de le voir, à Pierre Du Fay (1559-1623) époux de Gabrielle des Prez, fils de Guillaume II et de Marie Fabry, seigneur de Riverée, de la Vallaz, de Châtillon et co-seigneur de Tollon. Une partie de la famille acquit la bourgeoisie de Sion dès le XVII^e siècle.

Tandis que la branche aînée des Du Fay continuait à porter les armes originales de la famille, la branche cadette y ajoutait deux nouveaux quartiers, l'un: *d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable posées 2 et 1* (seigneurie de La Vallaz), l'autre: *fascé d'or et d'azur de six pièces, à la bande de gueules lisérée d'argent* (seigneurie de Châtillon-Collombey).

La disposition des divers quartiers varie dans bien des cas. Leur ordre le plus fréquent et le plus rationnel est le suivant : *Écartelé aux 1 et 4 de La Vallaz, aux 2 et 3 de Châtillon, chargé en cœur de Du Fay¹ brochant sur le tout.* (d'A, de C, 224).

N^o 18. **Pierre-François-Marie Du Fay de la Vallaz**, né en 1661 de Pierre-Guillaume, seigneur de Collombey et banneret du gouvernement de Monthey (1628-1710) et de Sare-Péronne Preux ;² il épousa vers 1700 Marie-Louise-Claudine de Courten, née à Paris en 1681.

¹ L'émail du champ est ici tantôt de sinople, tantôt d'azur [de C. 224] ou même de gueules. Il serait téméraire de dire s'il s'agit là d'une brisure de cadet ou simplement d'une fantaisie ou d'une erreur.

² Un volume en notre possession, intitulé « Le Chrestien intérieur » (A Lyon, chez Jean Goy 1682), porte, au-dessus de l'ex-libris de Pierre-François-Marie, le nom manuscrit de sa mère : *A Noble Sare-Péronne Preux Dame De La Vallaz.*

Officier pendant 31 ans au régiment de Courten, où il entra à 18 ans et dont il devint capitaine, propriétaire d'une compagnie, il mourut le 1^{er} août 1710.

Son ex-libris (fig. 17) est une jolie marque gravée qui donne une version curieuse des armes de la famille:



Fig. 17. Ex-libris de Pierre-François-Marie Du Fay de la Vallaz.

parti au 1 de gueules¹ à une fasce d'argent lisérée du même, au 2 d'argent à trois mouchetures d'hermine de sable rangées 1 et 2, chargé en pointe de trois monts d'or brochant sur le tout; l'écu timbré d'un casque à 7 barreaux posé de face, assorti de ses lambrequins, couronné d'une couronne à trois fleurons, sommé d'un lion issant. Au-dessous des armoiries se déroule une banderolle portant les initiales : N. P. DF. DL. V. (Noble Pierre Du Fay de la Vallaz).

La planche est encadrée d'un simple trait.

[AC, AW, EL, FR] (vers 1700) [gh 44×56 mm].

¹ Est-ce là une brisure ou une fantaisie du graveur ? La façon dont celui-ci fait brocher les monts du quartier Du Fay sur l'ensemble de l'écu nous fait pencher pour la seconde alternative.

N° 19. **Pierre-François-Joseph Du Fay de la Vallaz**, né en 1741, fils de Pierre-François-Xavier et d'Anne-Barbe de Montheys. Il se maria en 1772 à Marie-Judith de Montheys, dont il n'eut qu'une fille Marie-Judith, née en 1775, qui épousa en 1795 François-Emmanuel Dufay.

Grand et bel ex-libris peint à la main (fig. 18), re-



Fig. 18. Ex-libris de Pierre-François-Joseph de la Vallaz.

présentant les armes de la famille du Fay de la Vallaz sous une forme spéciale: *coupé au 1 d'argent à 3 mouchetures rangées d'hermine (de la Vallaz), au 2 fascé d'or et d'azur de 8 pièces à la bande de gueules lisérée d'argent (de Châtillon), chargé en cœur de Dufay brochant sur le tout; l'écu timbré d'une couronne ouverte*

à quatre fleurons, supporté à dextre par un lion d'or et à senestre par un bélier au naturel.

Au-dessous de l'écu, sur une banderolle, la devise de la famille :

Virtutis praemium Honor.

Cet ex-libris se trouvait collé dans un volume manuscrit de 1571 intitulé « *Statuten und Uffgesetz Landrecht Dieser Löblichen Landschaft Wallis, etc.* »¹

Sur le feuillet de garde de cet ouvrage est inscrite la mention :

Hoec Statuta Data fuerunt mihi subsignato à Nobili Petro De la Vallaz avunculo meo 1798.

Ex Bibliotheca Mis Johannis

*De Vantéry*²

[FR] (fin du 18^e siècle) [eh 162×203 mm].

N^o 20. **Pierre-Aloys-François Dufay de Lavallaz**, né à Viège³ en 1755, fils de Stanislas (1731-1760) et de Catherine Ballet. Officier au service de France de 1777 à 1783, il devint ensuite Bénédictin à Einsiedeln sous le nom de Père Martin. Il mourut en 1832.

¹ Ce volume, qui appartenait à M. F. Raisin, se trouve actuellement dans la bibliothèque de M. Hermann Lorétan, à Bâle.

² Jean de Vantéry (dit Jean des Batz) épousa en 1794 Barbe-Crésence de Montheys, fille de Joseph-Alexis-Pierre et de Marie-Josèphe de Preux. Ce Joseph-Alexis-Pierre de Montheys était le frère de Marie-Judith, épouse de Pierre de la Vallaz.

³ Pierre-Aloys appartenait à la branche de Viège de la famille de Lavallaz. Cette branche avait été fondée par son arrière-grand-père Jacques-François, fils de Pierre-Guillaume Du Fay de la Vallaz et de Sare-Péronne Preux, qui avait épousé en 1699 Sare-Péronne In Albon et s'était établi à Viège. Cette branche s'est éteinte en 1835, à la mort de Guillaume (1761-1835) frère puîné de Pierre-Aloys, époux de Madeleine de Courten, officier en France de 1776 à 1792, mort sans enfants.

Jolie marque ovale encadrée d'un double filet, surmontée de la devise de la famille :

Virtutis Premium (sic) Honor.

Cet ex-libris (fig. 19) représente les armes de Laval-laz-Châtillon, blasonnées d'une façon fort fantaisiste : *coupé, mi-parti en chef au 1 de sinople à la bande d'or,*



Fig. 19. Ex-libris de Pierre-Aloÿs-François de la Vallaz.

au 2 à trois mouchetures d'hermine malordonnées de sable ; en pointe fascé d'or et de gueules de 6 pièces chargé d'une bande d'or et d'un tertre de trois monts du même. L'écu, posé sur un cartouche, est timbré d'un heaume posé de face, assorti de ses lambrequins, sommé d'un bélier issant.

[AC, AW, EL, JK] (fin du 18^e siècle) [51×63 mm]
(G 534¹).

¹ L'exemplaire de la collection Wegmann porte, au dos de la fiche, l'annotation suivante de la main du pasteur Gerster : *Aloÿs-*

FAMA

Famille originaire de la Dalmatie, établie au milieu du XIX^e siècle en Valais, où elle acquit la bourgeoisie de Saxon.

N^o 21. **Charles Fama**, fils de Joseph. Membre de la Commission archéologique du Valais, député au Grand Conseil valaisan. A sa mort, en 1895, il légua à l'Etat du Valais son riche médaillier, qui se trouve actuellement au musée de Valère, et sa collection d'anciens



Fig. 20. Ex-libris de Charles Fama.

journaux valaisans, conservée à la Bibliothèque cantonale.

Son ex-libris (fig. 20) représente le nom du bibliophile. Les lettres de ce nom : CHARLES FAMA sont entrelacées d'une banderolle portant la devise :

TOUT OU RIEN.

[FR] (Fin du XIX^e siècle) [1 37×21 mm].

ius Joh. Franciscus Dufay de Lavallaz aus Visp. Hauptmann in franz. Diensten 1784. Altes Blatt von Bättig aus Luzern erworben. (Cf. G. 534). Le seul Aloys de la branche de Viège est Pierre-Aloys ; les autres données de la note correspondent d'ailleurs assez exactement avec ce personnage. La présence de cet ex-libris chez un collectionneur lucernois fait penser qu'il provenait probablement d'Einsiedeln.

L'exemplaire de la bibliothèque Kuntschen est collé sur un ouvrage intitulé : *Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseon. Libri XV. Luguduni. Sumptibus Antonii Molin ante Aedes Magni Collegii, sub signo S. Ignatii MDCCXXI cum permiss.*

FRANC

La famille Franc, alias Carmentrand, originaire de la Savoie, s'établit dès avant le XVI^e siècle à Saint-Maurice, dont elle fut reçue bourgeoise en 1518, et à Monthey, où l'on retrouve en 1599 Amédée Franc, notaire et son frère François, syndic.¹ Un rameau fut anobli en la personne de Christian Franc, syndic de St-Maurice en 1622 et banneret des élus en 1624, qui reçut en 1626 des lettres de noblesse du duc Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie.

L'armorial d'Angreville donne, pour les armes de cette famille, deux versions différentes :

l'une, de 1610, porte : *écartelé au 1 et 4 de sinople à la tour de gueules maçonnée de sable sur trois coupeaux de rocher d'argent, au 2 et 3 d'azur à 4 losanges accolées d'or ;*

l'autre, de 1626, porte : *écartelé au 1 et 4 d'argent à la tour de gueules, au 2 et 3 d'azur à 4 losanges d'or en sautoir.*²

N^o 22. **Joseph-Tobie Franc**, né à Saint-Maurice en 1630, entré comme novice à l'Abbaye en 1649, reçu chanoine en 1651. Curé de St. Sigismond de 1659 à 1662, il vécut ensuite quelques années à Paris. A son retour, il fut nommé prieur, puis abbé de Saint-Maurice en 1669. Ensuite d'un conflit avec le gouvernement du Valais, Tobie Franc dut se réfugier à Fribourg pendant quel-

¹ Ces fonctions publiques dénotent que la famille devait être établie depuis assez longtemps dans la localité.

² Cette seconde forme est la plus fréquente et sans doute la plus exacte ; nous la retrouvons entre autres sur les ex-libris de l'abbé Joseph-Tobie Franc, de la branche de St-Maurice (Nos 22 et 23) et sur l'arbre généalogique dressé par le pharmacien Léon Franc de Monthey (1822-1902).



Fig. 21. Ex-libris de l'abbé de Saint-Maurice Joseph-Tobie Franc.

ques années ; il entra également en litige avec plusieurs de ses religieux, mais il obtint gain de cause devant le Nonce, qui lui confia plusieurs missions honorifiques. Par lettres du 25 février 1680, le duc de Savoie Victor-Emmanuel II lui décerna les titres de conseiller et aumônier ducal et le nomma commandeur de l'ordre de St. Maurice et Lazare. Il mourut à Saint-Maurice le 11 février 1686.

Sur un *Canon. Missae* (Venise 1652) figure, en guise d'ex-libris, une grande et belle planche enluminée à la main (fig. 21) ; cette enluminure représente, posées sur un cartouche, les armes des Franc brochant sur celles de l'abbaye de Saint-Maurice, timbrées de la mître et de la crosse, entourées d'une couronne de feuillage enrubannée et ornée de fleurs.

Sur un socle, au pied de l'écu, se lit l'inscription latine :

*Vicisti Josephe Cruce Sed Crux tibi restat
Quod fuit Illa Oneris Candida Honoris*
————— *Erit* ————— *C : F : C : R.*

La planche, qui est encadrée d'un filet bistre, porte dans ses angles quatre monogrammes.

[A S] (1669-1686) [eh 260×380 mm].

N° 23. **Le même.**

Enluminure servant de frontispice et d'ex-libris à un antiphonaire conservé aux archives de l'Abbaye de St-Maurice.

Sur une terrasse se trouve un autel portant la croix de Saint-Maurice accompagnée en sautoir de deux couronnes (Royaume de Bourgogne) et de deux autres croix tréflées (Abbaye) ; cet autel est surmonté d'un médaillon circulaire renfermant, sur un cartouche, les armoiries de la famille Franc brochant sur celles de l'Ab-

baye de Saint-Maurice, timbrées de la mitre et de la crosse.

Une main étrangère et inhabile a retouché à la plume et au pinceau le motif d'architecture, respectant heureusement la partie héraldique.

[A. S] (1669-1686) [eh 204×320].

GAY

La famille Gay, originaire d'Orsières, fait remonter son arbre généalogique à Pierre Gay, du Châtelard qui habitait en 1536 le château de ce nom, près d'Orsières.¹ Vers la fin du XVI^e siècle, la famille se divisa en deux branches, l'une représentée par Philibert Gay du Borgeal, époux de Françoise Medici, notaire, bourgeois de Sembrancher, l'autre par Pierre Gay, notaire, métral et guidonnier d'Orsières.

Les petits-fils du premier furent Philibert, notaire, métral de Saint-Pierre du Mont-Joux, Pierre, notaire, docteur en droit de la Faculté de Valence, qui forma la branche aînée de Martigny en 1665, Antoine, à Orsières et Jacques-Joseph, sautier de Martigny qui fonda la branche cadette de cette localité, à laquelle appartiennent les possesseurs des ex-libris dont nous parlons plus bas. (B. IV, p. 122).

Les armes de cette famille portent : *d'azur à deux croissants adossés d'argent accompagnés de trois étoiles d'or, deux entre les cornes des croissants et la troisième au dessous, chargé en pointe de trois coupeaux de rochers de sinople.* (Rietstap, Vol. II, p. 1249. — d'A, page 8 — B IV, p. 122).

¹ Le DHBS cite cette famille à Orsières dès 1330 et à Salvan dès 1373.

N° 24. **Elie Gay**, officier au régiment suisse de Courten au service de France, président du dixain de Martigny 1799, juge au tribunal du dixain 1803 [DHBS].

Ex-libris gravé du XVIII^e siècle (fig. 22) représentant les armes des Gay placées sur un cartouche, tim-

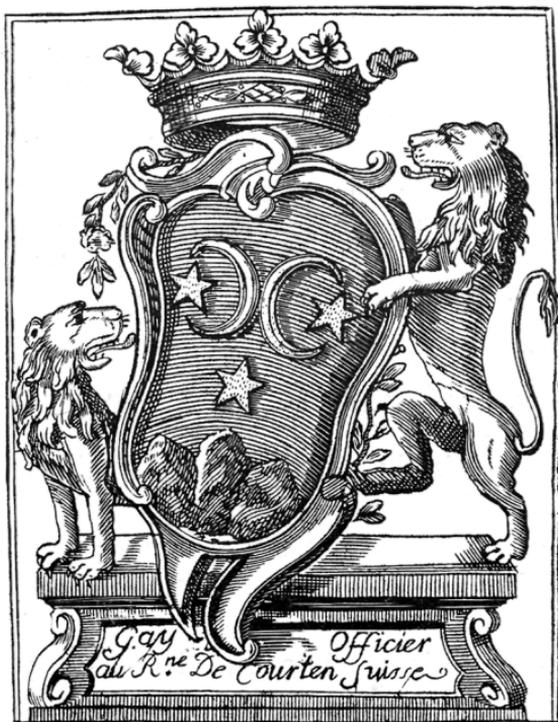


Fig. 22. Ex-libris d'Elie Gay.

brées d'une couronne ouverte à cinq fleurons. Le cartouche soutenu par deux lions, repose sur un socle portant l'inscription gravée :

*Gay officier
au R^{nt} De Courten Suisse.*

La planche est encadrée d'un double filet.

[E S. J B] (XVIII^e siècle) [gh 65×83 mm].

N^o 25. **Emmanuel Gay**, né dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle et mort à Sion en 1842. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, grand-châtelain de Martigny, député à la Diète du Valais, membre du Tribunal suprême, conseiller d'Etat en 1821-22, chevalier de

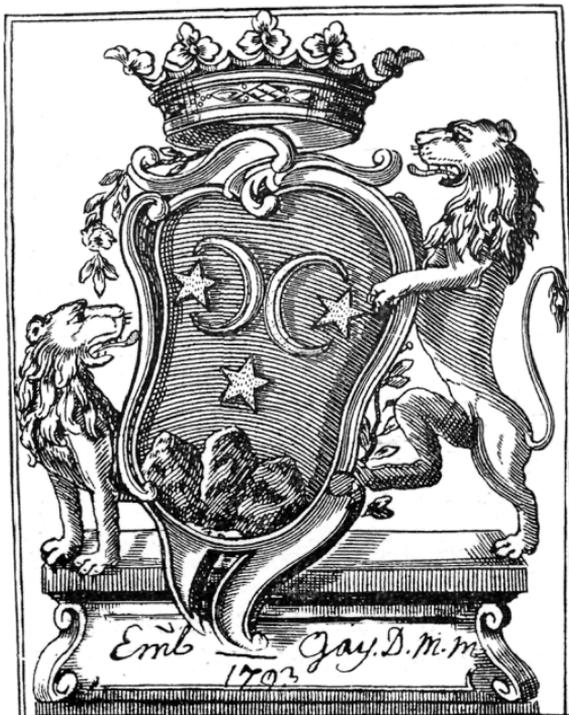


Fig. 23. Ex-libris d'Emmanuel Gay.

la Légion d'honneur. Il avait épousé une Zen Ruffinen, sœur de l'évêque de Sion. Il restaura en 1829 l'autel de Saint-Jean dans la cathédrale de Sion et l'on y voit ses armes accolées à celles de sa femme.

Son ex-libris est le même que celui cité plus haut.¹

¹ Il faut supposer qu'Emmanuel Gay aura acquis d'Elie Gay, vers 1790, le cuivre que celui-ci avait rapporté à Martigny en rentrant de son service en France.

Seule l'inscription figurant sur le socle a été enlevée.

La collection Raisin en possède trois exemplaires : le premier est complètement anonyme, sans aucune inscription, le second (cf. fig. 23) porte le nom manuscrit : Eml Gay. D M M. 1794 ;¹ sur le troisième se lit : Eml Gay. D. M. M. V. Concil Respub. 1807.

[FR. AS. AC.] (fin du XVIII^e siècle) [g h 65×83] (r. B IV 1907, p. 121 — G 876).

N^o 26. **Le même.**

Même planche retouchée (fig. 24) ; le bas du cartouche a été modifié pour permettre de décorer l'écu de la croix de la Légion d'honneur. L'exemplaire de cet ex-libris regravé, que possède M. F. Raisin, avocat à Genève, porte l'inscription manuscrite : A la Bibliothèque du Chevalier Eml Gay D.M.M. Conseiller d'Etat 1821.

[FR] (1821) [g h 65×83 mm].

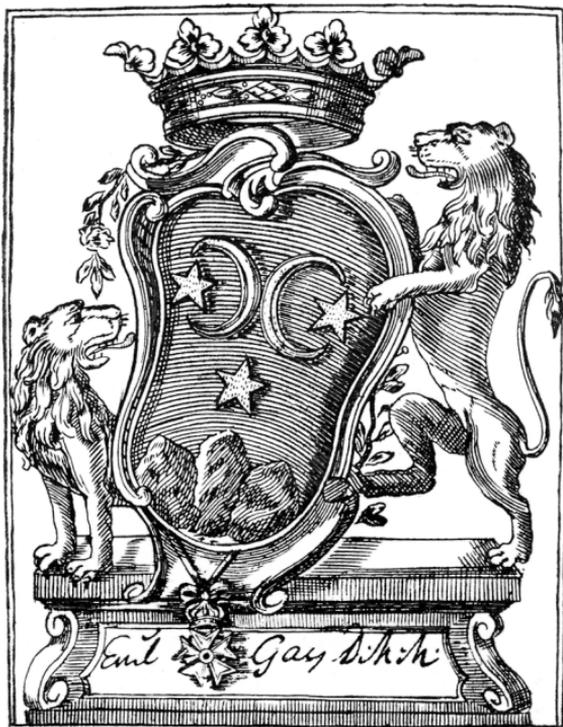
N^o 27. **Bruno-Joseph Gay**, cousin du précédent. Capitaine au régiment de Streng au service du Piémont, juge-suppléant au Tribunal suprême du Valais en 1798, grand-capitaine du dizain de Martigny, vice-conseiller d'Etat en 1810, député à la Diète valaisanne de 1815 à 1818 et lieutenant-colonel fédéral de 1818 à 1822 ; mort en 1830.

Son ex-libris est le même que le N^o 25, muni de l'inscription manuscrite : *Bruno Gay Capit. au Régiment de Streng.*

[FR] (fin du XVIII^e siècle) [g h 65×83 mm.] (G 876, B IV, p. 121).

¹ Ce second type d'inscription se retrouve sur les exemplaires conservés à l'Abbaye de Saint-Maurice et dans notre propre collection ; la date varie selon les pièces.

À la Bibliothèque du Chevalier



Conseiller d'Etat
1824

Fig. 24. Ex-libris d'Emmanuel Gay. (N° 26.)

de KALBERMATTEN

Famille originaire de Viège, Rarogne et Sion, dont le nom provient du hameau *zer Kalbermatten* près de Saas-Fee.

Son arbre généalogique ¹ remonte à Nicolas Kalbermatten, châtelain de Sion de 1425 à 1449, baillif de 1453 à 1455, gendre de Berthold Broschin d'Unterbach, donzel. La famille s'est divisée en plusieurs branches qui ont donné plusieurs bourgmestres à la ville de Sion et deux officiers généraux au service du Piémont (de C, page 223).

Par lettre de noblesse, donnée de Versailles au mois de mars 1712, Louis XIV anoblit six membres de la famille, « Jacques-Arnaud, fils de Joseph, chevalier de S. Michel, Trésorier de Syon, Jean-Antoine, fils d'Antoine, Secrétaire de la Ville et Magistrat de Syon, Arnauld, fils de Jacques, Maire et Sindic de Ville, Jean-Pierre, fils d'Estienne, Secrétaire de Justice de Syon, Jean Barthélemy, fils de Pierre-Maurice, Banderet du Dizain de Syon et Joseph, fils de Joseph. »

Les armoiries originales des Kalbermatten, telles qu'on les retrouve sur des portraits et sur un coffre sculpté du musée de Valère portent: *d'argent au T de sable accompagné de trois étoiles d'or.* ²

La lettre d'anoblissement de Louis XIV, citée plus haut, octroie à la famille les armes suivantes blasonnées par d'Hozier ³ et peintes sur le parchemin : *d'or à la*

¹ Selon une généalogie manuscrite, mise à jour par M. du Grosriez, propriété de Mme Jean de Kalbermatten à Bex. Cette origine est plus ancienne que celle indiquée par la Généalogie de Courten (page 223) qui fait remonter la famille à Rodolphe Kalbermatten, de la vallée de Saas, qui épousa Françoise Venetz et acheta en 1523 le droit de bourgeoisie de Sion.

² Des variantes portent ces étoiles d'azur ; malgré cela la version or sur argent, soit métal sur métal, paraît cependant la vraie. Les étoiles d'or sont aussi quelquefois remplacées par des pointes de diamant ou des chausse-trapes du même.

³ Voici le texte de la lettre relatif à ces armes, peintes au centre du document: « ...Permettons en outre aux dits S^{rs} de Kalbermatten et à leurs descendants de porter des armoiries timbran tel-

bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or couronnée du même, l'écu timbré d'un casque de chevalier, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or, sommé d'un demi-vol d'azur chargé d'une fleur de lys d'or couronnée du même.

Les divers quartiers des armoiries de la famille se trouvent généralement réunis dans l'écu. Rietstap donne, par exemple, les versions suivantes, empruntées à d'Angreville :

Kalbermatten de Sion : *Parti au 1 coupé : a. d'argent à un T de sable accompagné de trois chaussetrapes d'or, 2 en flancs et 1 en pointe; b. de sable à un taureau rampant d'argent; au 2 d'or à la barre¹ d'azur chargée en haut d'une couronne d'or posée en bande et en bas d'une fleur-de-lys d'or posée dans le sens de la barre.*

Kalbermatten de Viège et Rarogne :² *Tiercé en païrle renversée ployée: à dextre d'azur à un T d'argent accompagné de trois étoiles à six rais d'or, 1 en chef et 2 en flancs ; à senestre de gueules à une tour d'argent ; en pointe d'argent à un taureau sautant de sable, accompagné d'un trèfle de sinople posé au canton dextre de la pointe.*

les quelles seront réglan et blazonnan par le S. d'Hozier n^{re} Conf et Juge d'armes de France et ainsy qu'elles seront peintes et figuran dans Nos présentes Lettres. »

« Et pour témoignage de l'entière satisfaction que Nous avons de leurs services et par une grace spéciale leur permettons aussy d'ajouter à l'Écu de leurs armoiries Une fleur de Lys d'or couronnée de même sur un champ d'azur. Le casque sommé d'un demy-vol aussy d'azur chargé de la fleur de Lys d'or couronnée de même. Et pour devise ces mots : *Regiae Munificentiae Tessera Virtutem auget et ornat* ».

¹ Cette version est entachée d'erreur, car elle n'est point conforme aux lettres de noblesse données par Louis XIV.

² La branche de Rarogne est citée dans cette localité dès 1396 [DHBS].

La généalogie de Courten (de C, page 223), par contre, donne la forme ci-après qui correspond assez exactement aux armes de l'ex-libris N° 29 et qui représente certainement l'écu authentique de la branche de Sion : *Parti au 1^{er} d'or à la bande d'azur chargée d'une couronne ouverte et d'une fleur-de-lys d'or ; au deuxième coupé, en chef d'argent au T de sable accompagné de trois étoiles d'azur et en pointe de sable au taureau effarouché d'or.*



Fig. 25. Ex-libris aux armes de Kalbermatten.

N° 28. **de Kalbermatten**, branche de Sion.

Le possesseur de cette vignette rarissime (fig. 25) ne peut être identifié avec certitude ; comme cette planche est l'œuvre du graveur qui exécuta également l'ex-libris daté de Barthélémy Waldin (Cf. N° 50), nous pouvons du moins établir qu'elle remonte au milieu de la seconde moitié du XVII^e siècle. Peut-être appartient-elle à la bibliothèque du Grand-Baillif Étienne ou à celle d'Arnold, Grand-châtelain de Sion.

Cette pièce est certainement antérieure à la lettre de noblesse de Louis XIV, citée plus haut, qui conférait, en

1712, à un certain nombre de membres de la famille les armoiries qui forment le premier quartier du blason actuel ; elle porte les armes primitives des Kalbermatten *au tau accompagné de trois étoiles à cinq rais malordonnées*, sans indication d'émaux. L'écu est timbré d'un heaume à quatre grilles assorti de ses lambrequins et sommé d'un bouquetin issant.

[HT] (vers 1670-80) [g h 40×44 mm].

N^o 29. **Jacques-Arnold de Kalbermatten**, fils de Joseph de Kalbermatten,¹ banneret du dixain de Sion, gouverneur de Saint-Maurice en 1689, bourgmestre de Sion de 1698 à 1702, mort en 1706, et de Julienne de Montheys. Jacques-Arnold qui fut également bourgmestre en 1714 et 1732, banneret et capitaine du dixain de 1719 à 1731, fut délégué en cette qualité en 1726 par la Diète du Valais pour examiner les ravages causés à Monthey par l'inondation de la Vièze. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel,² il fut anobli par Louis XIV en 1712. Il épousa Pétronille Fabri, de Sembrancher.

¹ Ce Jacques-Arnold est fréquemment confondu avec son homonyme et contemporain Jacques-Arnold de Kalbermatten, fils du grand-châtelain et vice-baillif Arnold et de Marie-Elisabeth Preux. Né à Sion en 1700, il épousa en 1734 Anne-Barbe Waldin. Il fut bourgmestre de Sion en 1734 et 1738.

² L'ordre de Saint-Michel fut institué par Louis XI en 1469. Il tomba en déchéance sous les règnes de François II, de Charles IX et surtout d'Henri III, lorsque ce roi établit l'ordre du Saint-Esprit. Louis XIV rendit à l'ordre de Saint-Michel son lustre primitif par ses ordonnances de 1661 et 1665 ; le nombre des chevaliers fut réduit à cent, devant faire profession de la religion catholique et preuve de noblesse de deux races. L'insigne des chevaliers était un collier d'or fait de coquilles entrelacées et montées sur une chaînette où pendait une médaille à l'effigie de Saint-Michel. Cette médaille fut remplacée plus tard par une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc, contournée de quatre fleurs-de-lys d'or, chargée en cœur d'une figure de Saint-Michel foulant aux pieds un dragon, le tout émaillé au naturel.

Son ex-libris donne une version des armoiries de Kalbermatten qui diffère de celle de Rietstap : ¹ *parti au 1 d'or à la bande d'azur chargée d'une couronne ouverte d'or à trois fleurons surmontant une fleur-de-lys du même; au 2 coupé, en chef d'argent au T potencé de sable accompagné de trois étoiles malordonnées d'azur, en pointe de sable au taureau effarouché d'or*; l'écu, de

EX BIBLIOTHECA Equitis de Kalbermatten.



Fig. 26. Ex-libris du chevalier Jacques-Arnold de Kalbermatten.

forme ovale, liséré d'or et d'azur, est posé sur un cartouche formé par les lambrequins stylisés; les armes, décorées de l'ordre de Saint-Michel, sont timbrées d'un casque ouvert tarré de deux-tiers, couronné d'une couronne à trois fleurons surmontée d'un demi-vol d'azur

¹ Cette version, où le quartier de noblesse octroyé par Louis XIV figure en premier lieu, nous paraît plus conforme aux règles du blason que celle donnée par Rietstap et d'Angreville. Cette dernière est d'ailleurs entachée d'erreur, comme nous l'avons vu.

chargé d'une fleur-de-lys d'or sommée d'une couronne du même.

Cuivre non signé, bordé d'un trait à droite et à gauche.

[FR] (début du XVIII^e siècle) [g h 47×54 mm].

N^o 30. **Le même.**

Ex-libris précédent, (fig. 26), tiré sur papier à très grandes marges et portant, au-dessus de la planche, l'inscription typographiée :

EX BIBLIOTHECA
Equitis de Kalbermatten.

[AC] (début du XVIII^e siècle) [g h 47×54 mm].

N^o 31. **Joseph-Alphonse de Kalbermatten**, fondateur de la 2^e branche de Sion de la famille, né en 1732, fils du gouverneur Jean-Barthélémy de Kalbermatten et de sa première femme Elisabeth de Montheys. Il épousa en 1762 Marie-Josèphe du Fay de Lavallaz. Lieutenant au service de Sardaigne, Conseiller de la ville de Sion en 1762.

Son fils Joseph-Jacques-Alphonse, qui épousa en 1788 Marie-Josèphe Barberini, fut chancelier épiscopal.

L'ex-libris qui nous occupe (fig. 27), doit plutôt avoir appartenu à ce dernier. C'est un simple feuillet de garde en papier vergé, portant l'inscription au pochoir :

Jos. Alphonsi
De Kalbermatten.

au-dessous se trouve la date manuscrite 1778 et l'annotation, écrite sans doute de la même main que la date :

ex-dono D. Com : de Courten.

[F. R] (1778) [d 77×87 mm].

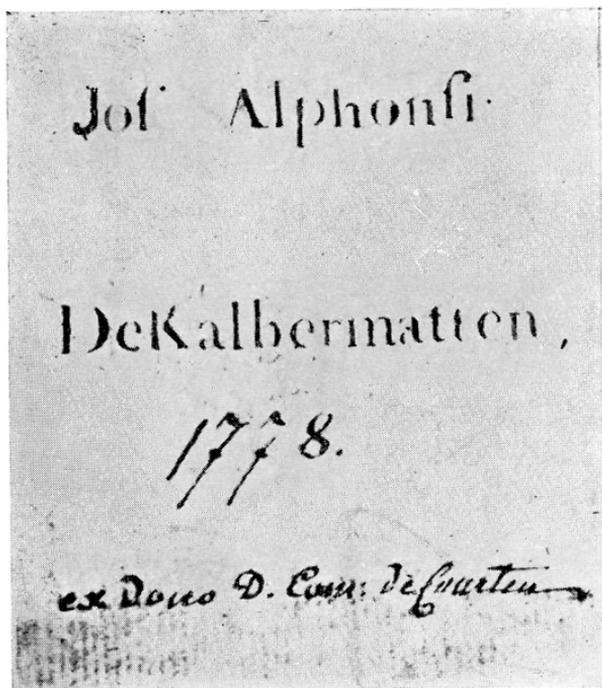


Fig. 27. Marque de la bibliothèque de Joseph-Alphonse de Kalbermatten.

KUNTSCHEN

L'existence de la famille Kuntschen est constatée par des titres, dès la fin du XIV^e siècle, à Brigue, où Jean Kuntschen, fils de Jean, du village de Simplon, acheta de François Courten la maison de la Souste. En 1422, Simon Kuntschen, fils de Pierre, était notaire à Brigue. La généalogie complète de la famille commence avec Martin Kuntschen qui fut capitaine en France et vice-baillif en 1598 (de C, page 223).

Ses armoiries portent : *écartelé au 1 et 4 d'azur à un monde d'or, cerclé, ceintré et croisé de sable ; au 2*

et 3 de gueules à une comète¹ d'or en barre (de C, 223, d'A. Rietstap).

N° 32. **Jean-Emmanuel Kuntschen**, né au milieu du XVII^e siècle, fils de Bartholomé Kuntschen, capitaine du dixain de Sion et de Catherine de Torrenté. Il épou-



Fig. 28. Ex-libris de Jean-Emmanuel Kuntschen.

sa Catherine de Montheys et se trouve mentionné comme curial et comme syndic.

Cet ex-libris gravé (fig. 28) représente les armes

¹ Rietstap donne la description suivante: ...à une étoile d'or, le rai inférieur à dextre terminé en flammes du même.

écartelées des Kuntschen, l'écu timbré d'un heaume tarré de trois-quarts montrant quatre barreaux, assorti de ses lambrequins, couronné d'un tortil sommé d'une figure de femme nue, drapée d'une écharpe flottante.

Sur la marge supérieure de la vignette figure l'inscription typographiée en caractères gothiques frustes et mal imprimés :

*Herr Johann Emanuel
Kuntschen.*

Sur la marge inférieure se lit fréquemment l'annotation manuscrite :

*Ex dono Praes. D. Cons.
Alphonsi Kuntschen.*¹

[AW — FR — JK] (17^e siècle) [g h 43×48 mm].

de LAVALLAZ

(Voir du Fay de La Vallaz).

MACOGNIN DE LA PIERRE

Les de Chacipal-Macognin, seigneurs de la Pierre en Bugey, étaient une ancienne famille de la province.

Un membre de cette famille, Henri (1574-1649), fut reçu chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice dont il devint chantre en 1604, sacristain en 1620 et prieur en 1640. Ses deux frères, Antoine, chanoine de Saint-Maurice, puis curé de cette paroisse, et Pierre, laïque, vin-

¹ Joseph-Alphonsé-Etienne Kuntschen, fils de Jean-Emmanuel et de Catherine de Montheys, né en 1696. Il épousa Jeanne de Preux. Syndic en 1728 et 1730, il fut bourgmestre de Sion en 1732 et 1735.

rent à leur tour en Valais. Pierre fut reçu bourgeois de Saint-Maurice en 1618; élu syndic en 1624, il revêtit les fonctions de vice-châtelain de 1603 à 1629; il fut le fondateur de la famille valaisanne de Macognin de la Pierre,¹ éteinte en 1917 avec Maurice, conseiller d'Etat.

Les armes de cette dernière, antérieures à l'établissement des trois frères en Valais, portaient: *d'azur au coq hardi d'argent armé et crêté de gueules posé sur une pierre du second*. D'Angreville donne, d'autre part, la version suivante: *écartelé au 1 et 4 de Macognin, au 2 et 3 d'or à 4 burelles de gueules en bande accompagnées de 4 étoiles du second rangées en barre*.

N° 33. **Henri de Macognin**, né en France en 1574, entra comme chanoine à l'Abbaye de Saint-Maurice à la fin du 16^e siècle. Chantre en 1604, puis sacristain en 1620, il devint en 1627 prieur du Prieuré de Semur, dans le diocèse d'Autun, fondation qui dépendait de Saint-Maurice. Nommé prieur de la Royale Abbaye en 1640, il y mourut en 1649. Il laissa un gros volume manuscrit reproduisant les principales chartes intéressant l'histoire du monastère. Durant son premier séjour en Valais, il s'occupa de la construction d'autels, ainsi que de la réédification de l'église actuelle de l'Abbaye, consacrée en 1627, et de Notre-Dame du Scex, terminée en 1628.

Son ex-libris (fig. 29), gravé sur cuivre et imprimé sur parchemin, existe en double exemplaire aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice. Cette pièce naïve paraît avoir été exécutée en France, lors du séjour d'Henri de Macognin à Semur; elle porte une annotation manuscrite et datée: « *Canonicus Agaun. 1634* ».

¹ Celle-ci s'appela plus tard simplement *de la Pierre*.

La planche reproduit, au centre d'un cartouche Renaissance surmonté d'une tête de chérubin, les armoiries de la famille de Macognin ; l'écu, de forme ovale, est entouré en exergue d'une bordure portant le nom :

Henricus de Macognino

avec les deux N de Macognino gravés à rebours.

[AS] (1627-1634) [g h 63×78 mm].



Fig. 29. Ex-libris du prieur Henri de Macognin.

MARCLEY

Les familles Marcley, Marclay ou Marclesy, originaires de la vallée d'Illiez, remontent toutes à Girard¹

¹ Pierre de Marcley, fils de ce Girard comparait en 1403 dans un acte reçu par le notaire Jacquet de Quo. En 1439, le même Pierre passe un acte concernant des biens hérités de son père. (Communiqué par M. Jules Bertrand).

venu du hameau de Marclaz près de Thonon et établi à Illiez en 1388.¹

Les armes de la famille Marcley portent, selon d'Angevillle (fig. 30):² *d'azur au chevron abaissé de gueules liséré d'argent chargé d'une fleur-de-lys d'or, accompa-*



Fig. 30. Armoiries de la famille Marcley.

gné de trois roses d'argent soutenues chacune d'un croissant d'or, rangées deux en chef et la troisième en pointe.

D'autre part, Jean-François Marcley, établi à Saint-Maurice en 1722, possesseur de l'ex-libris N° 34, portait les armoiries suivantes, composées en 1727 par Antonio Bonacina, de Milan : *d'azur à trois étoiles à six rais d'or, au chef d'or à l'aigle éployée de sable soutenu d'une devise denchée de gueules.*

N° 34. **Jean-François Marcley**, hôte de l'*Écu du Valais* à Saint-Maurice, à partir de 1722.

Cette belle pièce, que nous reproduisons en frontispice, nous fut donnée par M. Pierre Bioley; elle fut dé-

¹ Cf. Essai d'histoire de la vallée d'Illiez par les abbés Tamini et Delèze. 2^e éd. 1924, page 72.

² Cliché aimablement prêté par M. Paul Marclay, à Monthey.

tachée par celui-ci du « livre de raison » de J.-F. Marcle, auquel elle tenait lieu d'ex-libris.

C'est une planche passe-partout, gravée sur cuivre, qui servait à Bonacina à relever les copies des armoiries composées par lui ; elle porte un écu, en blanc, timbré d'une couronne ouverte, posé sur un cartouche orné et soutenu d'une banderolle destinée à recevoir le nom. Plus bas, sur un second cartouche, figure l'inscription :¹

Cavata dal Libro, che ha Antonio Bonacina nella Contrada di S^a Margarita all'insigna di S. Antonio di Padova Nella Contrada di S. Margarita in Milano.

Sur cette planche, l'héraldiste italien a peint à la main les armes des Marcle dans la forme que nous avons décrite plus haut, ajoutant sur la banderolle l'indication :

Arma Marclei (sic)

[A. C] (1727) [g. h. e 119×187].

PREPOSITI

Nous avons pensé devoir mentionner ici la famille Prepositi, feu M. Raisin nous ayant communiqué l'ex-libris anonyme d'un évêque qui portait des armoiries identiques à celles de cette souche : *d'azur à la bande échiquetée de gueules et d'argent.*² M. le chanoine Imesch ayant établi qu'aucun prélat n'appartint à cette famille, nous devons admettre que cette pièce n'est pas valaisanne.

[FR] [g h].

¹ Traduction : Extraite du livre que possède Antoine Bonacina, dans le quartier de Ste-Marguerite, à l'enseigne de St-Antoine de Padoue dans le quartier de Ste-Marguerite (*sic*) à Milan.

² La vignette porte une légère variante : à la bande échiquetée de gueules et d'or.

de RIEDMATTEN

Famille originaire de Saint-Nicolas. Ses origines remontent au XIV^e siècle et probablement au-delà ;¹ son nom provient du franc-alleux « Ze Riedmatten », situé au confluent de la Viège et du Riedbach, dans le dizain de Viège. Dès le XV^e siècle, une branche de la famille acquit la bourgeoisie de Sion.

Les armoiries de l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten,



Fig. 31. Frontispice de la carte du Valais (Stumpf 1548) aux armes d'Adrien I^{er} de Riedmatten.

jointes à celles de l'évêché de Sion sont reproduites, toutefois sans indication d'émaux, dans la chronique de Stumpf en 1548, (fig. 31 et 32). Ces armes se rencontrent à peu près à la même époque,² en 1556, sur un

¹ La généalogie des Riedmatten écrite par Charles-Louis de Bons [de C. 229] fait descendre la famille de Thomas de Riedmatten, seigneur de Saas, qui vivait en 1307.

² D'après une notice manuscrite de 1892 intitulée : Notes sur les armoiries de la famille de Riedmatten, par Joseph de Kalbermatten, architecte à Sion [AR].

fragment de vitrail; ¹ elles portent: *de gueules au trèfle de sinople accompagné de deux étoiles d'argent cantonnées en chef*. Le casque qui timbre l'écu est surmonté, comme cimier, d'une figure de jeune fille, au vêtement



Fig. 32. Armoiries de l'évêché de Sion écartelées avec celles d'Adrien I^{er} de Riedmatten, d'après la Chronique de Stumpf 1548.

parti d'or et de gueules, tenant de la dextre un trèfle au naturel.

Un autre vitrail de 1563, aux armes de l'évêque Hildebrand de Riedmatten ² reproduit le même blason avec les *étoiles d'azur sur champ d'or*; l'écu est accompagné de la devise :

Pietate et Justitia.

D'autre part les armoiries de l'évêque Adrien III de Riedmatten (1644), conservées dans l'église de Saint-

¹ Vendu en 1895 par Mme Antoine de Riedmatten.

² Musée archéologique de Valère.

Théodule à Sion,¹ portent, *sur champ de gueules, le trèfle de sinople et les étoiles d'or.*²

Sur l'ex-dono de l'évêque Adrien V, dont nous parlons plus loin et qui doit dater de 1672, nous trouvons par contre, le champ de gueules au *trèfle d'or* accompagné de deux étoiles du même. Cette même forme se retrouve également sur un bois sculpté du « mayen » qu'un Riedmatten; allié Charvey, fit construire en 1694;³ un vitrail conservé dans le même chalet porte le *trèfle d'argent* et les étoiles d'or. Toutes ces formes, au trèfle de métal, appartiennent à la souche de Münster, à partir de l'époque (1646) où sa branche aînée acquit la seigneurie de Saint-Gingolph.⁴

La famille de Riedmatten porte comme devise :

Sola nobilat virtus.

¹ Cette église contenait ces armes sur un beau vitrail aujourd'hui disparu (volé) et sur une clef de voûte encore existante.

² Blason reproduit par d'Angreville (op. cit.). Celui-ci indique un trèfle dont la tige est simplement infléchie à dextre (de C., p. 229). Les ex-libris que nous avons retrouvés portent généralement un trèfle dont la tige, enroulée à dextre, naît d'un rameau alésé du même émail, posé en fasce.

³ Ce mayen demeura la propriété des Riedmatten jusque vers 1830, époque à laquelle il passa aux Roten, ensuite d'alliance ; il fut acheté vers 1890 par le conseiller d'Etat Zen Ruffinen.

⁴ d'Angreville conserve cependant le trèfle de sinople à cette dernière branche, à laquelle il attribue les armes suivantes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules au trèfle au naturel sommé de deux étoiles à 6 rayons d'or* (de Riedmatten), *aux 2 et 3 d'azur à trois bandes d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle éployée issante de sable* (Seigneurie de Saint-Gingolph). Ces mêmes armes figurent sur des portraits de famille appartenant à M. Jacques de Riedmatten, de Sion ; elles portent toutefois le trèfle de métal naissant d'un rameau. Les armes épiscopales de la branche de Saint-Gingolph se retrouvent encore sculptées et enluminées sur le poêle qui orne le local de la Société d'Histoire du Valais romand, au château de Monthey ; le trèfle y est d'or. Il semble donc bien que la version de d'Angreville, au trèfle de sinople, soit erronée.

N° 35. **Hildebrand de Riedmatten**, fils du bailli Pierre de Riedmatten, de Münster. Il fit à Paris des études de droit et y obtint le grade de licencié. Ordonné prêtre, il devint chanoine du Chapitre de Valère en 1550, Grand sacristain de Sion en 1558, curé d'Ernen en 1560, et fut nommé évêque le 22 juin 1565. Il mourut le 4 décembre 1604.

La Bibliothèque cantonale de Fribourg possède deux volumes ayant appartenu à ce prélat; ces ouvrages portent sur le premier plat extérieur un fer de reliure composé des lettres :

H. D. R. E. S. * P. C. P. V. * * * * *

A l'intérieur d'un des livres¹ se trouve l'inscription manuscrite :

Adrianus à Riedmatten oblatum hoc munus, ex illis. Serenissimo Dno Hiltbrando a Riedmatten Sedunensi Praerule, atq. Principe sacri Roman Imperii. die 12 Feb. 1585 in primitiis suis honorifice accepit.

Collegi Soc^{tis} Jesu Friburgi.

Le second volume² porte également une annotation manuscrite latine, d'un texte différent.³

[BF] (1573-85) [f. 115×5 et 128×5 mm].

N° 36. **Jacques-Maurice de Riedmatten**, fils de Jacques qui avait acheté des Dunant de Grilly, en 1646, la seigneurie de St-Gingolph, neveu de l'évêque Adrien III, banneret et capitaine du dixain de Sion en 1673.

¹ Bib. cant. Fribourg. G. U. 27. (imp. 1573).

² *Ibid.* H. F. 804.

³ *Primitiale munus Rmi ni chros Patris, ac Duci Dn Hiltbrandi à Riedmatten Episcopi Sedunen. et n. Adrianum à Riedmatten ejusdem ex patre nepotem die 14 Feb. 1585 oblatum.*

En 1698, à la mort de son père, il hérita de la seigneurie paternelle qu'il conserva jusqu'à son décès, en 1713. Il avait épousé Judith de Montheys.

Son ex-libris, connu à l'état d'exemplaire unique, est l'œuvre du graveur anonyme qui exécuta aussi celui de Barthélémy Waldin en 1676 (Cf. N° 50). Cette jolie marque (fig. 33), malheureusement en assez mauvais



Fig. 33. Ex-libris de Jacques-Maurice de Riedmatten.

état, représente les armoiries *écartelées au 1 et 4 de la seigneurie de Saint-Gingolph*,¹ *au 2 et 3 de Riedmatten*, sans indication d'émaux, sauf pour les bandes d'azur des quartiers 1 et 4. L'écu est timbré d'un heaume à quatre grilles, assorti de ses lambrequins et couronné d'un bourrelet sommé d'un vol, au centre duquel se trouve une figure issante de femme, au vêtement mi-parti, tenant de la dextre une feuille de trèfle.

[HT] (vers 1675) [g h 41×46 mm].

¹ Dès le milieu du XVII^e siècle, tous les descendants de Jacques écartelèrent leurs armes de la même façon, y compris ceux qui ne furent pas les sires attirés de Saint-Gingolph.



Fig. 34. Ex-libris d'Adrien IV de Riedmatten (1613-1672).

N° 37. **Adrien IV de Riedmatten**, de la branche de Münster, ¹ évêque de Sion, comte et préfet du Valais,

¹ Tous les évêques de Riedmatten appartiennent à la branche de Münster, fondée par Pierre de Riedmatten qui s'établit dans cette localité au début du XVI^e siècle.

La première branche aînée ou de Viège s'éteignit à Sion au XVII^e siècle.

La branche de Münster, à laquelle se rattachent tous les rameaux subsistants, se subdivisa à partir de 1648. La branche aînée prit le nom de branche de Saint-Gingolph, tandis que celle à laquelle appartenait Adrien IV était dite de Münster et Sion.

né à Münster le 25 septembre 1613, nommé évêque le 1^{er} octobre 1646, mort à Sion le 13 août 1672. Fondateur du collège des Jésuites de Brigue en 1662, ainsi que du couvent d'Ursulines du même endroit en 1663 et du Rectorat de la Trinité en 1668.

Son ex-libris (fig. 34) est une gravure sur cuivre anonyme, de la seconde moitié du XVII^e siècle, qui reproduit les armes des Riedmatten sans indication d'écussons ; le trèfle, qui y revêt une forme singulière, est sommé de deux étoiles à six rais. L'écu, timbré de la mitre épiscopale, est posé sur le glaive et la crosse, symboles du pouvoir temporel et spirituel. Le motif héraldique se détache sur un médaillon ovale, ombré, entouré d'une couronne de lauriers.

[A. W] (II^e moitié du XVII^e siècle) [g h 62×89]
(r B IV, p. 34).

N^o 38. **Adrien V de Riedmatten**, évêque de Sion, comte du Saint-Empire romain et Préfet du Valais. Né en mars 1641, il étudia à Milan et à Turin. Chapelain d'Adrien IV de Riedmatten dès 1665, il fut élu chanoine du chapitre de Sion en 1669. Il succéda comme évêque à Adrien IV en 1672 et mourut en 1701.

La pièce qui se rapporte à cet évêque (cf. fig. 35) est un beau travail sur parchemin, enluminé à la main, œuvre anonyme d'un Jésuite du collège de Brigue. Des marques de collage authentiques ne laissent aucun doute sur son emploi et l'apparentent ainsi directement à la série des ex-libris ou plutôt des ex-dono religieux, dessinés et enluminés, dont l'origine remonte au-delà de l'invention de l'imprimerie.¹

¹ W. von Zur Westen (Ex-libris. Velhagen und Klasing, Leipzig, s. d.) reproduit un *ex-dono* sur parchemin de la bibliothèque

Celui que nous mentionnons donne une version spéciale des armes des Riedmatten : *de gueules au trèfle d'or surmonté de deux étoiles à huit rayons du même* ; l'écu posé sur la crosse et le glaive mis en sautoir, timbré de la mitre épiscopale sur laquelle sont peints deux évêques qui président au sacre d'un troisième prélat. La signification de cette scène est expliquée par les noms² inscrits sur une banderolle qui flotte au-dessous de la mitre :

Adriano 5^o

Adrianus 3^{us}

Adrianus 4^{us}

Le trèfle de l'écu est chargé de devises faisant allusion au meuble du blason, comparé tantôt au trio d'évêques, tantôt aux trois vertus pastorales. Ainsi, sur le rameau d'où naît la tige de la feuille, se trouve l'inscription :

Omne Trinum Perfectum

(Tout ce qui est au nombre de trois est parfait).

Les trois lobes du trèfle portent eux-mêmes les trois mots :

Religio

Bonitas

Vigilantia

et sont entourés en exergue, sur le champ de gueules, de sentences latines en lettres d'or se rapportant à ces trois qualités. Autour de la foliole de dextre, on peut lire :

Religio Mitram

puis, entourant le lobe supérieur :

vaticane, qui date de 1188. Gerster et Stickelberger (op. cit.) mentionnent aussi un certain nombre d'ex-libris suisses du même genre qui proviennent tous d'ecclésiastiques, à partir de 1465.

² Les deux noms de droite et de gauche sont inscrits en noir, celui d'Adrien V en lettres d'or. Les trois évêques de Sion qui se succédèrent de 1640 à 1701 s'appelaient tous les trois Adrien de Riedmatten. Ils prirent le nom d'Adrien III (1640-46), Adrien IV (1646-1672) et Adrien V (1672-1701).

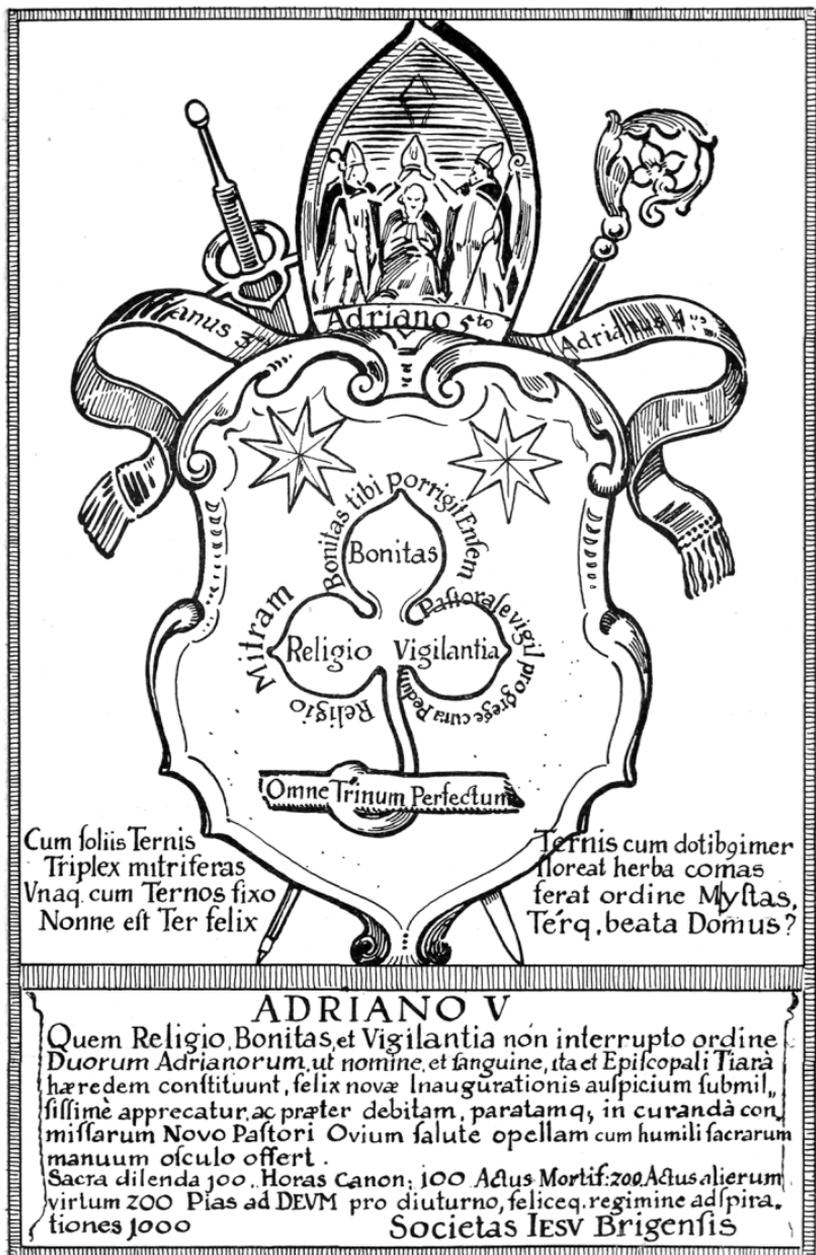


Fig. 35. Dessin à la plume d'après l'ex-dono des Jésuites de Brigue
à Adrien V de Riedmatten.

Bonitas tibi porrigit Ensem

enfin, bordant la foliole de senestre :

Pastorale vigil pro grege cura Pedum.

Au pied de l'écu, à gauche et à droite de celui-ci, on lit en lettres d'or :

<i>Cum folijs Ternis</i>	<i>Ternis cum lotibq ; inter</i>
<i>Triplex mitriferas</i>	<i>floreat herba comas</i>
<i>Vnaq; cum Ternos fixo</i>	<i>ferat ordine Mystas</i>
<i>Nonne est Ter felix</i>	<i>Terq; beata Donniss ?</i>

puis, au dessous de ces vers, séparée par un large trait d'or, l'adresse suivante du Collège des Jésuites de Brigue :

ADRIANO V.

Quem Religio, Bonitas, et Vigilantia non interrupto ordine Duorum Adrianorum, ut nomine, et sanguine, ita et Episcopali Tiara haeredem constituunt, felix novae Inaugurationis auspiciam submilsissime apprecatur, ac praeter debitam, paratamq; in curanda commissarum Novo Pastori Ovium salute opellam cum humili sacrarum manuum osculo offert.

Sacra dicenda 100 Horas Canon : 100 Actus mortif : 200 Actus alierum virtum 200 Pias ad DEUM pro dioturno, feliceq. regimine adspirationes 1000.

Societas IESV Brigensis.

Le tout est encadré d'un large filet d'or

[AC] (1672) [e h 175×270 mm].

N° 39. de Riedmatten de Saint-Gingolph.

Un membre de cette famille, qu'il est impossible d'identifier, entra en possession des *Entretiens d'Erasmus*, incunable ayant appartenu au vidomne Nicolas de Chevron (Cf. N° 5) et dessina sommairement, à l'encre ordinaire, sur le dernier feuillet de garde, un écu aux armes de sa famille : *écartelé au 1 et 4 de Riedmatten, au*

2 et 3 de la seigneurie de Saint-Gingolph. Ces armes, non timbrées, ni parées, ne sont accompagnées d'aucune indication permettant de déterminer leur possesseur.

[ES] (XVIII^e siècle) [d h 35×35 mm].

N^o 40. **Polycarpe-Ignace de Riedmatten**, chanoine du chapitre de Sion dès 1802, notaire apostolique, grand



Fig. 36. Ex-libris du chanoine Ignace de Riedmatten.

chantre et doyen de Valère, puis de Sion, chevalier de l'ordre teutonique, mort en 1833.

Le chanoine Ignace utilisa pour sa bibliothèque une de ces gravures passe-partout, très fréquentes en Italie au XVIII^e et au début du XIX^e siècle,¹ sur lesquelles un emplacement était réservé au nom manuscrit de la personne qui employait la vignette comme ex-libris ou comme carte de visite.

¹ Cf. Dr Achille Bertarelli et Henry Prior: *Il biglietto di visita italiano, contributo alla storia delle costume e dell'incisione nel secolo XVIII*. Bergamo. s. d.

La planche en question (fig. 36) représente une basilique, au parvis construit en forme de temple grec ; devant cette église est érigée une fontaine surmontée d'un obélisque. Au pied du monument est inscrite à la main la mention :

Ex Bibliotheca Ignatii Riedmatten.

[ES] (vers 1800) [g 93×56 mm].

N° 41. **Armand de Riedmatten**, né en 1848, fils d'Antoine (1811-1897) conseiller national de 1848 à 1856, conseiller d'Etat de 1856 à 1871, et de Stéphanie Asselin de Crevecœur¹ (1823-1905); allié Lefebvre du Grosriez.² Docteur en droit de la Faculté de Paris et lauréat au concours de droit français de 1869. Juriste et homme de lettres, auteur d'ouvrages de droit et d'une traduction de Faust en vers français. Avocat à Sion de 1870 à 1872, puis inscrit à la Cour d'appel de Paris de 1872 à 1898. Professeur de droit à Sion de 1899 à 1905. Depuis 1915, il avait pris sa retraite et renoncé au barreau. Mort à Sion en 1926.

Sa marque de bibliothèque, de forme circulaire, reproduit, sur un cartouche orné, deux écus accolés : à dextre, *d'or au trèfle d'azur sommé de deux étoiles du même cantonnées en chef* (de Riedmatten);³ à senestre, *d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles du même, deux en chef et l'autre en abîme, au chef d'or chargé de deux pals de sable accostés de trois merlettes du même* (Lefebvre du Grosriez). Les écus sont timbrés d'un casque montrant trois grilles, assorti de ses lam-

¹ Les Asselin de Crèvecœur, qui ont pris leur nom vers 1750 de leur terre en Normandie, sont une branche cadette de l'ancienne famille parlementaire normande des Villeguiers, qui joua un grand rôle sous la Restauration.

² Famille française originaire d'Abbeville, dans la Somme.

³ Variante selon la version de l'évêque Hildebrand.

brequins, sommé d'un sauvage nu issant, de carnation, tenant de la dextre un trèfle d'azur.

Au-dessous des armoiries se déroule une banderolle portant l'inscription :

EX-LIBRIS ARMANDI DE RIEDMATTEN DRIS JUR.

La composition est entourée d'un trait circulaire.

Tirage en bleu, lithographié par Aymon, à Sion, en 1899.

[AC, AR, FR] (1899) [1 h diam. 58 mm].

de RIVAZ

Famille originaire du Chablais, où elle est connue dès le XII^e siècle dans les personnes d'André, de son fils Étienne et de son petit-fils Jean (Esthèvenant), tous trois bourgeois d'Évian.¹ Au début du XIV^e siècle les propriétés de la famille s'étendaient entre autres sur le Scex, la Forclaz, le Truel et sur divers biens de la paroisse d'Orsières et de la région d'Abondance ;² le nom de la famille s'écrivait à cette époque tantôt de Rippa ou de Ripa,³ tantôt de Riva ou de Rivaz.⁴

Le fils de Jean, Pierre, est le premier qui apparaisse à

¹ Monographie de Saint-Gingolph, par l'abbé Alexis Chaperon, archiprêtre, curé de Saint-Jean d'Aulph.

² Selon les copies authentiques d'actes du XIV^e siècle, obligeamment communiquées par M. Paul de Rivaz, à Sion.

³ du latin *ripa* = rive, nom local assez fréquent sur les bords du lac Léman.

⁴ Par exemple Jean, fils d'Étienne, époux d'Alise de Ravorée, est appelé Jean de Rippa ou Ripa sur divers actes de 1304 à 1369 et Jean de Riva sur un document de 1367.

Un accord entre l'Abbaye d'Aulph et le même Jean de Rippa, conclu en 1321 en présence et sous le sceau d'Amédée, comte de Savoie, mentionne au nombre des témoins Andrevet de Rivaz (*sic*).

Saint-Gingolph, où il possède quelques terres en 1377.¹ Après lui, huit générations passèrent dans cette localité jusqu'à Claude de Rivaz (1630-1708) qui fut syndic de la commune, puis châtelain en 1706. Son fils André épousa Nicolarde Favre dont il eut deux fils, Etienne et Joseph.

Le second, mort sans postérité, fut châtelain de Saint-Gingolph de 1760 à 1765. Quand à l'aîné, Etienne, né en 1675, il joua un grand rôle dans les affaires de son village. Reçu notaire en 1721 par l'abbé de Saint-Maurice Louis-Nicolas Charlety, il obtint l'année suivante, en 1722, du gouvernement valaisan, des lettres de naturalisation en récompense des relations amicales qu'il avait su entretenir avec les voisins de Savoie.² Il contribua, de 1739 à 1752, à amener la reconnaissance des privilèges accordés à Saint-Gingolph par le traité de Thonon et à faire confirmer par l'État du Valais les franchises de sa commune. En 1702, il avait épousé Anne-Marie Cayen, sœur du célèbre avocat au parlement de Savoie ; il mourut en 1753 et fut inhumé dans l'église de son village natal. Son petit-fils Charles-Emmanuel, dont il sera parlé plus loin, s'établit à Sion et sa descendance possède le droit de bourgeoisie de cette ville.³

Les armoiries de la famille portent : *coupé au 1 d'azur chargé d'un lion naissant d'or, au 2 de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent* (de C, page 229 — d'A).

¹ Archives communales de Saint-Gingolph, N° 9.

² « *propter discretam cum vicinis vivendi rationem* ». (Archives de la famille).

³ La branche de St-Gingolph orthographe actuellement son nom : Derivaz ; celle de Sion a conservé la forme : de Rivaz.

N^o 42. **Comte Charles-Emmanuel de Rivaz**, né à Saint-Gingolph le 20 octobre 1753, fils de Charles-Joseph (1713-1757) et de Marie-Julienne de Nucé, petit-fils d'Etienne dont il a été parlé plus haut ; mort à Sion, le 19 août 1830.

Ensuite de solides études faites à Turin, il obtint le titre de docteur en droit et d'avocat-juré près le Sénat de Savoie. Major du gouvernement de Monthey en 1780, il démissionna en 1784 en faveur de son cousin François-Isaac.

Après la révolution, il fut secrétaire général des Communautés du Bas-Valais et Président général de 1789 à 1798, puis préfet national helvétique de 1798 à 1802. Destitué par le général Turreau, il fut élu par le district de Monthey en qualité de député à la Diète de la République valaisanne en 1802; cette assemblée le nomma Conseiller d'Etat la même année, colonel des milices en 1804 et président du Tribunal suprême en 1806. Après le rattachement du Valais à la France, il représenta le nouveau département du Simplon au Corps législatif jusqu'à la chute de l'Empire. Membre du Conseil d'Etat de 1815 à 1830, député à la Diète fédérale suisse et Grand Baillif en 1817 et 1825, il fut chargé de complimenter au nom de la Suisse le roi de Sardaigne Charles-Félix qui visitait la Savoie en 1823; le roi, à cette occasion, lui décerna le titre de comte, transmissible à ses descendants mâles par ordre de primogéniture.¹ Charles-Emmanuel de Rivaz avait été créé précédemment chevalier de l'ordre royal de Charles III et chevalier de la Légion d'honneur.

Son ex-libris (fig. 37) est une simple étiquette, encadrée d'une bordure très sobre et portant l'inscription :

¹ Diplôme du 14 février 1823.

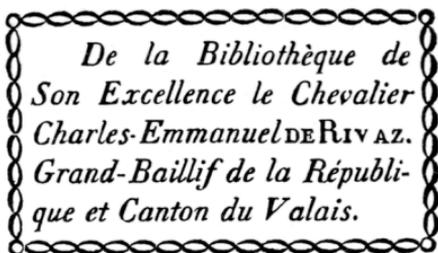


Fig. 37. Ex-libris du Grand Baillif Charles-Emmanuel de Rivaz.

[AC, AW, FR] (1817) [t. 50×29 mm].

N° 42bis. **Le même.**

M. Paul de Rivaz nous a communiqué l'ex-libris précédent en feuille. Cette feuille qui mesure 130×140 mm comporte six ex-libris semblables, répartis en deux colonnes de trois marques chacune; la planche complète devait en comprendre probablement neuf ou douze car les marges supérieure et inférieure sont intactes, tandis que celle de droite est coupée, ce qui permet de supposer qu'une partie des étiquettes ont été détachées.

[P. R.] (1817) [t 130×140 mm].

ROTEN

D'après les Chroniques du Bénédictin Gérard, Prévôt de Stederburg, près Brunswick,¹ l'insurrection de la noblesse et des villes saxonnes contre le duc Henri-le-Lion aboutit au bannissement des adversaires du duc, au nombre desquels se trouvent mentionnés les frères Unarg et Kuonrad von Roten. D'autre part une tradition, conservée dans la population de Rarogne, conte que deux frères Roten, bannis de l'Empire germanique,

¹ *Chronicon Gerhardi Praepositi Stederburgensis ad annum 1192-93.*

vinrent se fixer dans la vallée de Viège vers l'an 1200 ; selon la même source, ils s'établirent à Emd, dont ils prirent le nom Roten de Emda, et furent établis par les Compesio-Biandrati et les de Platea dans le fief de Ponzirro (Baltschieder), abandonné par les Esperlini ou Asperlin.

Près d'un siècle plus tard, Antoine et Paul, fils de Jean Roten-de Ponzirro-Emda, achetèrent des communes de Stalden, Törbel, etc., la châtellenie de Bas-Châtillon, ci-devant seigneurie des barons de la Tour-Châtillon ; le droit de rachat ayant été annulé par les dixains, les Roten construisirent à Saint-Germain, ¹ près de Rarogne, un *mansio* ² (Roten-Blatt) qui existe encore actuellement. C'est ainsi que les Roten se fixèrent à Rarogne dont ils ont conservé le droit de bourgeoisie.

Les armoiries de la famille ³ portent : *tiercé en pal d'azur, d'argent et de gueules, chargé d'un cep de vigne brochant sur le tout, feuillé de sinople, fruité d'une grappe de raisin, de gueules sur l'azur et d'une seconde grappe pareille à la première, mais d'argent sur les gueules* (de C. 229) ; d'Angreville n'indique que la première grappe, de gueules sur l'azur, ⁴ ce qui est la forme la plus fréquente. Le timbre est un casque couronné, sommé d'un bouquetin issant. Devise : *Sustinet ipsa*.

Cette devise « Elle se soutient elle-même » se rapporte à la vigne du blason. Il n'est pas impossible que cette

¹ Un acte de donation en faveur de l'hôpital Saint-Antoine à Brigue, daté de 1388, mentionne comme représentant du dixain de Rarogne *Martinodus de Ponzirro dictus nunc Rotten de S. Germano*.

² Maison en pierre.

³ Une généalogie des Roten a été écrite en 1750 par le chancelier épiscopal J.-P. de Torrenté. Elle fait remonter l'origine de la famille à Jean Roten, établi à Emd en 1220.

⁴ Variante : la grappe de gueules placée sur le pal d'argent.

vigne soit la même que celle des armes du dizain de Rarogne, qui portaient au XVI^e siècle (Cf. Chronique de Stumpf) : *de gueules à un cep de vigne arraché de sinople, feuillé de deux feuilles du même, fruité de deux grappes de raisin d'or.*¹ (fig. 38).



Fig. 38. Armoiries du dizain de Rarogne d'après la Chronique de Stumpf (1548).

N^o 43. **Christian-Georges Roten**, fils de Jean-Christian Roten et de Marie Udret, sa seconde femme. Il épousa vers 1720 Marie-Thérèse de Courten. Major du dizain de Rarogne en 1720, 1730 et 1738, il fut gouverneur de Monthey en 1726, banneret de Rarogne en 1732 et Grand Baillif en 1761 et 1771.

¹ D'Angreville reproduit pour Rarogne une autre version : *de gueules à deux ceps entrelacés d'or, fruités de sinople, sommés d'une aigle bicéphale éployée de sable.* Une constatation que nous eûmes l'occasion de faire en juin 1924, lors d'une séance de la Commission cantonale des monuments historiques à Rarogne, explique sans doute l'origine de cette nouvelle version. Une armoirie, sculptée au-dessus d'une porte, donne en effet les armes primitives de Rarogne *timbrées de l'aigle bicéphale du Saint-Empire romain* sommée de la couronne impériale. Il est fort probable qu'en relevant ce blason, un dessinateur inexpert aura placé le timbre dans l'écu.

Son ex-libris (fig. 39) est un dessin à la plume représentant les armes des Roten, variante à une seule grappe de gueules sur le pal d'argent, l'écu timbré d'un heaume tarré de trois-quarts, assorti de ses lambre-



Fig. 39. Ex-libris de Christian-Georges Roten.

quins, couronné d'un tortil, sommé d'un bouquetin issant; à droite et à gauche de ce cimier se trouve la date 1726. Les initiales gothiques C G R figurent au pied de la planche.

[A. C]. (1726) [dh. 91×75 mm].

RUBINI

Famille originaire de Sion, où elle est connue dès 1380. Ses armoiries portent: *d'azur à trois bagues d'or chatonnées de rubis.*¹ (Rietstap, d'A.).



Fig. 39. Ex-libris attribué à la famille Rubini.

Des armes identiques à celles-ci, mais toutefois sans indications d'émaux, se rencontrent sur un ex-libris anonyme du XVII^e siècle (fig. 39) conservé dans une collection de Besançon. Comme cette pièce n'a jamais été identifiée avec certitude, nous pensons devoir la

¹ Armes parlantes, du latin *rubinum*, rubis.

mentionner ici, en faisant cependant toutes nos réserves au sujet de son attribution définitive.¹

N° 44. **Rubini.**

Cette superbe marque de bibliothèque (fig. 39) représente, sur une terrasse, deux licornes supportant les armoiries qui portent : *de... à trois bagues de... gemmées de..., chatons en haut*. L'écu est timbré d'un heaume mis de profil, montrant cinq grilles, assorti de ses lambrequins, couronné d'un tortil et sommé d'une licorne issante accompagnée d'une plume d'autruche.

Sur le tertre, au-dessous des armes, se déroule une banderolle avec la devise :

*Servare Fidem Regique
Antiquam Deoque.*

[Fac-simile conservés dans les collections FR. AC et J. Cochon]. (XVII^e siècle) [g h].

RUDA ou RUDAZ

Selon la tradition, cette famille se serait appelée primitivement Rūden et serait originaire de la vallée de Viège. Elle se serait ensuite établie à Vex dont elle a conservé jusqu'à aujourd'hui le droit de bourgeoisie.

Ses armoiries sont inconnues.

N° 45. **Le R. Père Isidore Ruda**, de Vex, directeur des Capucins du diocèse de Sion et Provincial de cet

¹ M. Fred. Raisin proposait l'hypothèse attribuant cette marque à la famille Rubini. Par contre M. Jules Cochon, l'érudit collectionneur de Chambéry, incline plutôt à la rattacher à la famille Peyraud du Poitou dont les armes, selon Grandmaison, portent : *d'azur à trois bagues d'or, chatons en haut*.

Rappelons enfin que la famille anglaise Montgomery, de souche normande, porte *de gueules à trois bagues d'or gemmées d'azur* avec la devise : GARDEZ BIEN.

ordre. Auteur de quelques volumes manuscrits sur l'histoire du Valais.

Son ex-libris (fig. 40) est une simple étiquette typographiée avec encadrement ; elle porte l'inscription :

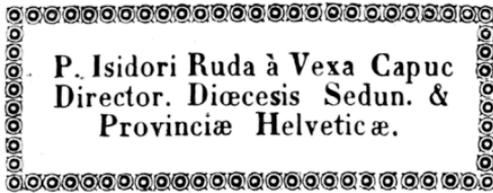


Fig. 40. Ex-libris du R. P. Capucin Isidore Ruda.

[AW] (XIX^e siècle) [t. 57×22 mm] (G. 1943).

de SEPIBUS

Selon la tradition, cette famille s'appelait à l'origine Delahaye et aurait traduit son nom en latin: *de Sepibus*.

La famille se serait d'abord fixée à Zen Zünen dans le Goppisberg, puis ensuite à Grengiols et enfin à Mœrel dont elle a conservé le droit de bourgeoisie.

Sa généalogie remonte à Georges, major de Mœrel en 1590. Ses armoiries portent : *coupé au 1 d'azur à une croix alésée, très déliée d'argent, pommetée du même et accostée en chef de deux étoiles d'or ; au 2 d'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople, posées sur les trois coupeaux d'un tertre d'or.* (Rietstap, d'A).

Gerster¹ attribue par erreur à cette famille un ex-libris dont il donne la description suivante :

de Sepibus (Sitten) h K 85 : 113. In Linienfassung auf dunklem Grunde über Namensband (sic) mit: *De*

¹ G. 2100.

Sepibus Tuitio das Wappen : *zwei Querbalken in Blau.*

M. Frédéric Raisin possède deux exemplaires de cet ex-libris dont les armes portent, non pas deux fasces, mais bien *deux haies de siège posées en fasce* ; ces armoiries suffisent à prouver que cette marque de bibliothèque n'appartient pas aux de Sépibus, mais bien à la famille française Des Hayes dont le nom manuscrit figure sur une des marques de M. Raisin.¹ Gerster a confondu le nom de Sepibus (Namensband) avec la devise, qui se rapporte aux armes parlantes de la famille Des Hayes : *De Sepibus Tuitio.*²

SUPERSAXO

Cette famille, originaire d'Ernen (Conches), s'appelait à l'origine Auf der Flüh, forme qui s'est perpétuée dans la commune primitive. Les autres branches, dont la principale acquit au XV^e siècle le droit de bourgeoisie de Sion, latinisèrent leur nom en Supersaxo.³

Une branche de la famille Michlig, de Naters, prit également, au XVI^e siècle, le nom de Supersaxo, d'un lieu de résidence. Cette famille Michlig alias Supersaxo s'est éteinte en 1722.

Les armoiries des premiers (Auf der Flüh) portent : *écartelé au 1 et 4 de gueules à 3 coupeaux de sinople surmontés d'une couronne à trois fleurons d'or, au 2 et*

¹ L'inscription manuscrite est la suivante : *Ex-lib. Nicolai Josephi Deshayes Jur. Ut. Doct.*

² Trad. : Des haies la protection ! ou plutôt : La protection par les haies !

³ Supersaxo, en allemand Auf der Flüh (forme haut-valaisanne : *Uf der Flyh*), signifie « sur la roche ».

3 de sable au lion rampant d'or posé sur trois coupeaux de rochers de sinople. [d'A.].

Les Michlig, alias Supersaxo, portent : *de gueules au cheval sautant d'argent sur trois coupeaux de sinople. [d'A.].*



Fig. 41. Ex-libris de l'évêque François-Joseph Supersaxo

N° 46. **François-Joseph Supersaxo**, d'Ernen, né le 11 mars 1665, doyen de Valère en 1698, élu évêque de Sion le 2 juin 1701, mort le 1er mai 1734.

Gravure sur cuivre signée M. J. P. (fig. 41). Elle représente, dans un cartouche très tourmenté, les armes de la famille Supersaxo-Auf der Flüh posées sur le glaive et la crosse en sautoir, timbrées d'une figure de chérubin coiffée de la mitre, le tout sommé du chapeau épiscopal à six glands.

Le motif, encadré d'un trait est surmonté de la devise :

Was GOTT Will

Wie GOTT Will

Wo GOTT Will

Wan GOTT Will

[B. C] (1^{re} moitié du XVIII^e siècle) [g h 55×64 mm].
(r. B IV. 34).

de TORRENTE

Famille originaire d'Ayer, dans la vallée d'Anniviers, où elle apparaît dès 1250 dans la personne de Jacques de Torrenté.¹

En 1445, Antoine de Torrenté acquit la bourgeoisie de Sion. La famille se subdivisa par la suite en plusieurs branches auxquelles Rietstap² attribue les diverses armoiries suivantes :

Branche du Pont de Sion : Ecartelé au 1 et 4 d'or à l'aigle de sable, au 2 et 3 d'or à un trèfle de sinople accompagné en pointe d'un tertre de 3 pics du même. Au pal ondé d'azur brochant sur l'écartelé.

¹ Selon la généalogie de la famille, écrite par Jean-Philippe de Torrenté, bourgmestre de Sion, chancelier de l'évêque Blatter, mort en 1760 (de C 231).

² Ces trois versions figurent également sur l'Armorial du Valais (d'A), auquel elles sont sans doute empruntées.

Branche de Sion : Écartelé au 1 et 4 de gueules à une grenade d'or, tigée et feuillée de sinople, la tige en bas ; au 2 et 3 d'argent à un trèfle de sinople, la tige feuillée de deux feuilles de tilleul du même. Au pal ondé d'azur brochant sur l'écartelé.

*Branche de Monthey : D'azur à la bande d'argent.*¹

L'armorial de la famille de Torrenté (de C, page 231) ne donne qu'une seule forme qui se rapproche sensiblement du type du Pont de Sion, avec les quartiers intervertis et les émaux changés ; cette version porte : *écartelé au 1 et 4 de gueules chargé d'une tige de trèfle de trois feuilles de sinople, au 2 et 3 d'azur chargé d'une aigle éployée de sable, à un torrent ondé de gueules, posé en pal, brochant sur le tout. L'écu timbré d'une couronne ducal.*² — Support: deux aigles [de C, 231].

N° 47. **Joseph-Marie de Torrenté**, de Sion, né dans la II^e moitié du XVIII^e siècle, mort à Sion en 1837, allié de Riedmatten. Grand châtelain du dixain et bourgmestre de Sion.

Sur le plat intérieur d'un volume intitulé : *Sodalis Mariani et Hominis Christiani Breviarum*³ se trouvent, peintes à la main, les armes des de Torrenté sous une forme qui se rapproche de celle que d'Angreville attri-

¹ Cette version nous paraît douteuse. D'Angreville, qui la reproduit avec une bande ondée, donne d'autre part exactement les mêmes armoiries pour la famille de Pont. Ces armes ne seraient-elles point une forme incomplète de celle que nous retrouverons plus loin dans l'ex-libris de Joseph-Marie de Torrenté, lequel appartenait à la branche de Sion ?

² Cette couronne est sans doute une forme de la couronne patricienne dont nous avons parlé à l'occasion de l'ex-libris du colonel Melchior-François de Courten, N° 7.

³ *Impressum Einsidiae* par Benziger et Eberle 1811. (Bibliothèque de M. François Contat-de Preux, arrière-petit-fils de J.-M. de Torrenté).

bue à la branche de Monthey, mais qui paraît plus vraisemblable, car elle joint au « torrent » le trèfle caractéristique de cette famille (fig. 42). L'écu, sans timbre ni



Fig. 42. Ex-libris de Joseph-Marie de Torrenté.

support, porte : *d'azur au torrent d'argent mis en bande, accompagné en chef et en pointe d'un trèfle d'or surmonté de deux étoiles à six rais du même.*

Au-dessus de ces armoiries se lit l'inscription, peinte en vermillon :

IOSEPHUS MARIA de
TORRENTE.

[FC. Copie exacte, enluminée à la main A. C] (vers 1815) [e h 64×114 mm].

N° 48. **Antoine-Louis de Torrenté**, né en 1806, conseiller, archiviste et chancelier de la ville de Sion. Conservateur du bureau des hypothèques de l'arrondissement de Sion. Député libéral au Grand Conseil valaisan, il fut délégué par ce corps auprès du colonel Rilliet de Constant pour signer la capitulation du Valais, lors de la dissolution du Sonderbund. Mort à Sion le 19 avril 1880.

Cette marque de bibliothèque (fig. 43) est une simple étiquette typographiée, encadrée d'une torsade et portant l'inscription :



Fig. 43. Ex-libris d'Antoine-Louis de Torrenté.

[F. R] (milieu du XIX^e siècle) [t 60×20 mm].

VENETZ

Ce nom, sous ses diverses formes Venetz, Venez, Fänetsch, Wenetz, se retrouve fréquemment dans les documents historiques concernant la vallée de Viège.

Thomas Venetz, de Saas, Antoine Venetz et son fils Jean sont nommés dans un traité d'alliance défensive conclu, le 10 octobre 1355, entre diverses communautés du Haut-Valais.¹ La famille se subdivisa en plusieurs branches qui s'établirent à Viège, Naters, Mœrel et Sion.

¹ Gremaud. Documents. Tome V, page 141.

Ses armes portent : *parti au 1 d'azur à deux fleurs-de-lys d'or, l'une sur l'autre, et trois boules d'or rangées en bande entre les fleurs-de-lys ; au 2 de gueules à une rose d'argent tigée et feuillée de sinople, posée sur un tertre de trois coupeaux du même.*¹ (Rietstap, d'A.).

N° 49. **Simon-Jean-Chrétien Venetz**, né à Viège en 1751, officier au régiment de Courten, géomètre et savant mathématicien.



Fig. 44. Ex-libris de Simon-Jean-Chrétien Venetz.

Cet ex-libris (fig. 44) porte les armoiries de la famille Venetz timbrées d'un casque ouvert, tarré de trois quarts, assorti de ses lambrequins et sommé d'un bouc issant. L'écu, décoré d'un ordre militaire, est entouré de

¹ Variante : à une rose d'argent de quatre feuilles boutonée d'or et tigée d'argent... (de C. 231).

palmes enguirlandées de fleurs et nouées d'un ruban sur lequel se lit le nom : SIMON VENETZ.¹

[C. S] (fin du XVIII^e siècle) [g. h. 53×70].

WALDIN

Famille notable de la ville de Sion où on la trouve depuis l'an 1430.

Ses armoiries portent: *écartelé au 1 de gueules à une potence de sable surmontée de deux traverses du même l'une sur l'autre ; au 2 d'or à une rencontre de bœuf de sable ; au 3 d'or à une potence de sable accompagnée de trois feuilles de vigne malordonnées de sinople, les tiges en bas ; au 4 de gueules à un peuplier de sinople* (Rietsap, d'A). Il semble qu'à l'origine les armes ne comportaient que le premier quartier avec des variantes de détail, le meuble principal rappelant sans doute une marque domestique.

N^o 50. **Barthélémy Waldin**, époux de Marie-Elisa de Courten († 1712). Bourgmestre de Sion en 1678 et 1695, Grand Châtelain de Sion de 1682 à 1684 (de C, chronique Perrig).

Ex-libris héraldique (fig. 45), gravé sur cuivre, représentant les armes des Waldin dans la forme de cette époque : *de... à un T de..., surmonté de deux traverses du même, accompagné de 3 étoiles à 6 rais malordonnées de...* L'écu est timbré d'un heaume tarré de deux-tiers, montrant quatre barreaux, assorti de ses lambrequins, sommé d'un cerf issant

¹ Le seul exemplaire que nous connaissons se trouve sur un volume de la Bibliothèque de Chapitre de Sion, intitulé : *De la Liberté*, par M. de Villers, capitaine d'artillerie, 2^e éd. Metz 1791.

tourné à senestre. Au haut de la planche, à droite, est gravé le nom :

Barth. Waldin.



Fig. 45. Ex-libris de Barthélémy Waldin.

Au bas du motif, la date 1676. La gravure est encadrée d'un trait.

[FR] (1676) [g h 42×49 mm].

WALPEN

Ancienne famille, originaire de Conches, existant encore aujourd'hui.

Rietstap indique comme armoiries de cette famille : *de gueules à un vautour d'argent se becquetant la poitrine et posé sur 3 coupeaux de sinople* [Cf. d'A].

N° 51. Walpen.

Nous hésitons à attribuer à cette famille un ex-libris anonyme de la collection Wegmann qui provient, selon une annotation manuscrite du pasteur Gers-

ter, « d'une bibliothèque particulière de Sion ». ¹
 Les armoiries qui y figurent portent, en effet, comme quartier principal, un blason qui se rapproche sensiblement des armes caractéristiques des Walpen. Voici d'ailleurs la description détaillée de cette belle pièce (fig. 46):



Fig. 46. Ex-libris attribué à la famille Walpen.

Gravure d'allure italienne représentant, sur un très beau cartouche orné, les armoiries suivantes ; *coupé, au 1 chaussé portant à dextre d'or à trois cœurs malordonnés de gueules, à senestre d'azur à trois faucons malordonnés d'or, au centre de... au vautour de... se déchirant la poitrine sur un nid de... ;* ² *au 2 parti, à dextre d'argent chargé de 3 flammes d'or, à senestre de gueules à 3 flammes d'or.* L'écu est timbré d'un heaume sans ci-

¹ « Aus einer Privatbibliothek Sitten ».

² A part les émaux, qui ne sont pas indiqués, cette variante coïncide assez exactement avec celle indiquée par Rietstap.

mier ; au pied du cartouche, sur une banderolle, se lit la devise :

VITA IN ANIMA.

[A. W] (XVIII^e siècle) [61×78 mm].

de WERRA

Famille originaire d'Eyholz, près de Viège. Le premier représentant connu est Guillaume, qui intervient dans un acte de vente en 1247.¹ Les de Werra, qualifiés donzels dès le XIV^e siècle, furent seigneurs de Zermatt au XV^e. A la suite d'une alliance avec les de Pontemaille, ils s'établirent à Loèche vers 1433. Une branche de la famille a résidé à Sierre dans les premières années du XVI^e siècle ; d'autres se sont fixées à Sion et à Saint-Maurice dont elles ont acquis le droit de bourgeoisie et où elles existent encore actuellement.

En 1806, Ferdinand de Werra, fils de Joseph, de la branche de Loèche, fut investi du titre de baron par l'empereur François II ; il laissa deux filles dont l'une épousa son parent Gaspard-Ignace de Werra, auquel elle apporta en dot le titre de son père (de C. 232).

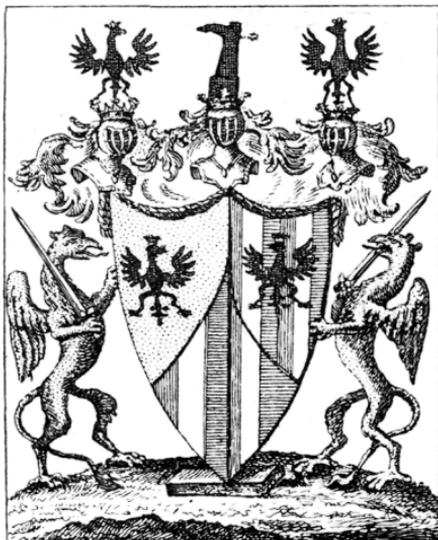
Les armoiries de la famille portent : *d'or à l'aigle éployée de sable* (Rietstap, d'A, de C).² Rietstap donne en outre, pour les barons de Werra la version suivante : *Tiercé en pairle renversé, ployé ; à dextre d'or à l'aigle contournée de sable, couronnée d'or ; à senestre d'azur à l'aigle d'or couronnée du même ; en pointe palé d'azur et d'or de six pièces* (d'A). Cette version n'est pas con-

¹ Gremaud. Documents. Tome III, page 400.

² Cf. de C. 205, qui reproduit en hors-texte un beau vitrail de l'ancienne église de Sierre, aux armes du Grand Baillif Jean de Werra (1523).

forme à celle donnée par l'ex-libris du fondateur de la branche anoblie, telle que nous l'indiquons ci-après.

N° 52. **Noble Ferdinand de Werra**, fils de Joseph et de Marie-Thérèse Julier, de Varone. Il épousa Marguerite Stockalper de la Tour. Juge et major de Loèche, il



*Nob: Ferdinand: de Werra olim
Mr et judex Land: D. Leuconf.*

Fig. 47. Ex-libris de Ferdinand de Werra.

signa en 1798, comme représentant de ce dixain, l'acte d'indépendance du Bas-Valais. En date du 8 avril 1806, il fut créé baron de l'empire par l'empereur François II. ¹

Son ex-libris (fig. 47) représente les armes de Werra sous une forme qui diffère de celle indiquée par Rietschap et d'Angreville; elles portent: *tiercé en pairle, ployé, renversé; à dextre d'or à l'aigle éployée de sable cou-*

¹ Cf. Almanach généalogique suisse. Tome III, page 512.

ronnée d'or; à senestre palé de gueules, d'argent et d'azur de six pièces, chargé d'une aigle éployée de sable couronnée d'or brochant sur le quartier; en pointe palé de gueules, d'argent et d'azur de six pièces. L'écu est timbré de 3 heaumes, assortis de leurs lambrequins de sable et d'or, couronnés de trois couronnes à trois fleurons; le casque du centre est sommé d'une botte de sable renversée, éperonnée d'or; ceux de dextre et de senestre portent comme cimiers les aigles de l'écu. Les armes, soutenues par deux griffons rampant d'or, armés d'un glaive d'argent, reposent sur une dalle, placée elle-même sur une terrasse au naturel.

Au-dessous du motif encadré d'un trait, se lit l'inscription gravée :

*Nob: Ferdinand: de Werra olim
Mr et judex Land : D : Leucens.¹*

[FR. AC] (début du XIX^e siècle) [g h 60×72 mm].

WOLF

Nom orthographié quelquefois Wolff, primitivement Lupus, Lupi. Famille bourgeoise de Sion, dont les origines remontent à Jean, cité comme témoin à Naters en 1360 et à Jacques, notaire, qui contresigna le traité de paix entre le Valais et le Gessenay en 1393; elle fut anoblie en 1572 par l'empereur d'Allemagne Maximilien II en la personne de Marc Wolf, alias Lupi, bourgmestre, puis Grand châtelain de Sion. Ses armes sont parlantes; elles portent : *d'or au loup ravissant de sable armé et langué de gueules* (de C, d'A.).

¹ de Loèche, « *leuca fortis* » en latin.

N° 53. **Wolf.**

Sans qu'il soit possible d'identifier avec certitude la personnalité du possesseur de cette marque, le fait qu'elle fut indubitablement exécutée par le même graveur que le N° 50, laisse supposer qu'elle appartient à Antoine Wolf, de Sion, châtelain de Bramois en 1691, le membre le plus en vue de la famille à cette époque.

Cet ex-libris rarissime, dont nous ne connaissons



Fig. 48. Ex-libris aux armes de la famille Wolf.

qu'un unique exemplaire, en assez mauvais état, fait partie de la série de cinq pièces (Cf. N°s 28, 32, 36, 50), gravées toutes les cinq pour des bibliophiles sédunois aux environs de 1675. Les dimensions et notamment la disposition des lambrequins — qui semblent avoir été calqués sur un seul et unique modèle — ainsi que nombre d'autres détails, permettent de reconnaître aisément que ces diverses vignettes sont l'œuvre du même graveur. Peut-être servirent-elles à l'illustration d'un ouvrage que nous ne connaissons pas ; il est bien certain, d'autre part, à en juger par les traces de collage, que les

exemplaires reproduits ici servirent effectivement d'ex-libris.¹

La planche (fig. 48) porte les armoiries de la famille Wolf sans indications d'émaux, l'écu timbré d'un heaume à quatre grilles, assorti de ses lambrequins, sommé d'un loup issant portant une oriflamme échiquetée (très probablement aux couleurs de l'écu).

[HT] (vers 1680) [g h 40×45 mm].

JÉSUIITE INCONNU

Le pasteur Gerster² mentionne un ex-libris héraldique anonyme du XVII^e siècle, qu'il croit pouvoir attribuer à un Jésuite valaisan du nom de Imhof.

La description qu'il donne de cette marque nous fait douter de l'exactitude de cette attribution,³ bien qu'un Jésuite Imhof ait effectivement existé à l'époque indiquée.⁴ Nous laissons donc au pasteur bernois la responsabilité de son indication et nous nous bornons à transcrire ici la traduction du passage concernant cette pièce :

N^o 54. **Inconnu.** (Jésuite du Valais. Imhof?). Au milieu d'un encadrement rectangulaire, le monogrammé

¹ Cela est d'autant plus certain que celui de Jean-Emanuel Kuntschen se rencontre collé comme tel dans la bibliothèque de M. le Conseiller d'Etat Joseph Kuntschen.

² Gerster. Op. cit. N^o 2342.

³ M. Raisin doutait que cette gravure fût effectivement un ex-libris.

⁴ Joseph Imhof d'Ernen, né en 1681 à Ernen (Conches), fils de Jean et d'Anna Schmid. Il étudia la théologie à Fribourg-en-Brisgau, où il devint prêtre et où il publia en 1705 ses *Assertiones ex universa Philosophia*. En 1706, il entra dans la Société de Jésus et fut ensuite missionnaire au Chili, où il mourut en 1744.

rayonnant IHS, sommé d'une croix et surmontant deux clous ; ce monogramme est flanqué du Christ avec sa croix et de Moïse avec les tables de la Loi. Au-dessous, les armoiries: Cheval à queue de poisson (*sic*). Cimier: Cheval issant. Dans les angles, les scènes bibliques suivantes: Création d'Eve, Arche de Noë, Lecture de la Loi, Naissance du Christ, Descente du Saint-Esprit. Au pied de la planche, sur un cartouche, la devise :

Discite Justitiam Moniti.

[ES] (XVII^e siècle) [g h]¹ (99×107 mm) [cit. G. 2342].

¹ Gerster indique une gravure sur cuivre, tandis que M. Stickelberger, possesseur actuel de cette pièce, mentionne une gravure sur bois ; ce dernier collectionneur possède en outre une autre pièce xylographiée du XVII^e siècle, qui porte les mêmes armoiries.

DEUXIEME PARTIE.

Ex-libris de bibliothèques publiques ou collectives.

Les livres de ces bibliothèques étant, par définition, destinés à être prêtés, il devient nécessaire de les doter d'une marque de possession indélébile qui les protège contre les entreprises de lecteurs peu scrupuleux. C'est pourquoi les ex-libris de cette catégorie revêtent, en règle générale, une double forme : tout d'abord celle d'étiquettes collées sur les plats des volumes et servant de marque de possession ou souvent de fiches de classement, ensuite celle d'empreintes appliquées en divers endroit de l'ouvrage à l'aide d'un timbre humide ou d'un sceau à l'encre grasse. En Valais, tout comme ailleurs, la malignité des hommes n'a pas permis d'échapper à cette mesure de précaution, qui n'a malheureusement rien à voir avec l'esthétique.

Cabinet littéraire Poulet.

Cabinet de lecture fondé à Sion par un Français du nom de Poulet à l'époque de l'annexion du département du Simplon à la France. Le Mémorial du Département

du Simplon et les Mémoires du préfet Rambuteau ne contiennent aucune mention relative à cette bibliothèque. Selon une tradition orale, conservée dans des familles sédunoises, ce cabinet aurait existé sur le Grand Pont, dans l'appartement occupé par Madame Vve Adrien de Riedmatten, en face de la maison Buttin-Rey.

N° 55. **Cabinet littéraire.**

Étiquette typographiée (fig. 49) encadrée d'une bordure et portant les mots :

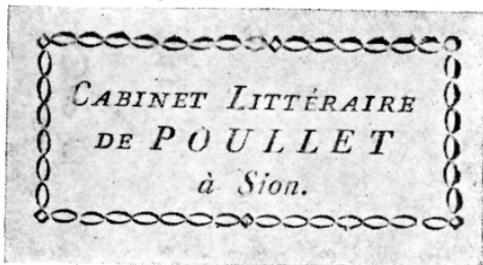


Fig. 49. Marque du Cabinet littéraire de Pouillet, à Sion.

[F. R.] (Commencement du XIX^e s.) [t 49×23 mm].

Chapitre de Sion.

Les premiers documents relatifs au Chapitre de Chanoines de Sion, révèlent son existence dès le commencement du XI^e siècle. Depuis son origine, le chapitre eut son siège à Valère. Au début, les chanoines vivaient en commun sous la règle canonique. Dans la première moitié du XII^e siècle, cette existence commune prit fin et le nombre des membres du Chapitre commença à être réglementé. Au XIV^e siècle, il n'existe plus que 25 pré-

bendes, chiffre qui fut réduit à 16 en 1626 et à 12 en 1672. Depuis 1847, ce nombre est encore tombé à 10.

En tant que conseil de l'autorité épiscopale, spirituelle et temporelle, le Chapitre de Sion, qui possédait jadis nombre de biens propres, fiefs et domaines,



Fig. 50. Premier sceau du Chapitre de Sion (XII^e siècle).

fut appelé à jouer un rôle important dans l'histoire du Valais d'autrefois.

Le Chapitre compta de tout temps à sa tête quatre dignitaires : le doyen de Sion ou Grand Doyen (*decanus Sedunensis*), le doyen de Valère (*decanus Valeriae*), le Grand Sacristain (*sacrista*) et le Chantre (*cantor*), ce dernier remplissant en même temps les fonctions de chancelier.

Les armoiries du Chapitre portent : *d'azur à la cathédrale de Valère d'argent sur un rocher du même.*¹

¹ d'Angreville donne la variante suivante : *d'azur à la cathédrale de Valère d'argent posée sur un tertre de sinople et sommée du nom VALERA en majuscules d'argent.*

Elles dérivent des premiers sceaux (XII^e et XIII^e siècles) [fig. 50 et 51] et se retrouvent sous cette forme sur un vitrail du XIV^e siècle (fig. 53) existant à la cathédrale.



Fig. 51. Deuxième sceau du Chapitre de Sion, de l'an 1300 environ.

N^o 56. **Vén. Chapitre de Sion.** Cet ex-libris est une pièce fort rare de la seconde moitié du XVII^e siècle. On n'en connaît que quelques exemplaires conservés dans la bibliothèque du Chapitre.

Il s'agit d'une grande et belle marque, (fig. 52)¹ gravée sur cuivre, représentant, sur un cartouche, les armes du chapitre selon une version assez semblable à celle donnée par d'Angreville ; le nom VALERIA est toutefois remplacé par la devise latine :

FVNDATA SVpra PETRAM

inscrite en chef et courant en exergue sur le champ même de l'écu.

¹ Clichés obligeamment prêtés par la rédaction des *Archives héraldiques* (fig. 50 à 53).



Fig. 52. Ex-libris du Vénérable Chapitre de Sion.

Cet écu, surmonté de l'effigie de Saint-Théodule, avec le diable et la cloche légendaires, est soutenu à dextre par Saint-Maurice et à senestre par Sainte-Catherine. Au pied des trois saints se lit la légende latine :

HOC PRAESULE — HOC MARTE — HAC PALLADE.

La planche est encadrée d'un double filet. Au-dessous du cuivre se trouve quelquefois le nom manuscrit :

V. C. CATHEDRALE SEDVNENSE.

[CS. SHVR] (II^e moitié du XVII^e siècle) [g h
104×153 mm].



Fig. 53. Armoiries du Chapitre de Sion.
(Vitrail de la Cathédrale de Valère.)

Hospice du Grand-Saint-Bernard.

La construction d'un hospice au sommet du col de ce nom, appelé autrefois *Mons Jovis* (en français Mont-Joux), remonte à l'époque romaine.

L'abbaye chrétienne qui remplaça cette fondation

païenne, consacrée à Jupiter, est mentionnée dans un document du IX^e siècle sous le titre d'*Abbatia Jovis Sancti Petri*.¹

Le nom de Saint-Bernard apparaît pour la première fois en 1149; il rappelle Bernard de Menthon, archidiacre de la cité d'Aoste, qui mourut vers la fin du X^e siècle; ce prélat, selon le prévôt Roland Viot (vers 1610), aurait, en compagnie de pèlerins français, fait prisonnier le chef des brigands qui terrorisaient le col du Mont-Joux et renversé en même temps les derniers vestiges du culte de Jupiter. Le fait que l'abbé Bruno, devenu plus tard le pape Léon IX, trouva au Mont-Joux en 1049 des *canonicos fratres* prouve que Saint-Bernard fut le fondateur du chapitre des chanoines qui résidèrent désormais à l'hospice. Ces religieux furent soumis en 1215 par le pape Innocent III à la règle de Saint-Augustin qui les régit encore aujourd'hui.

L'établissement du Grand-Saint-Bernard est la maison-mère de la congrégation des Chanoines réguliers du Saint-Bernard; celle-ci possède une résidence et un asile de vieillards à Martigny, ainsi qu'un certain nombre de cures qui dépendent de l'ordre.

Le prévôt est un prélat crossé et mitré.

Les armoiries de l'ordre portent : *d'azur au Sacré-Cœur de gueules enflammé d'or mêlé de gueules, sommé d'une étoile d'or, flanqué de deux colonnes d'argent supportant une sphère du même, reposant sur trois monts déchiquetés d'argent* (d'A). L'écu est timbré de la mitre ou du chapeau prévôtal à deux houppes. Devise :

PAUPERUM DOMUS

¹ Trad. Abbaye de Saint-Pierre Mont-Joux; rappelons que Bourg-Saint-Pierre s'appela longtemps Saint-Pierre Mont-Joux.

N^o 57. **Bibliothèque de l'hospice du Grand-St-Bernard.** L'ex-libris de cette bibliothèque (fig. 54) est une simple étiquette typographiée, oblongue, portant, encadrée, l'inscription en caractères gothiques :

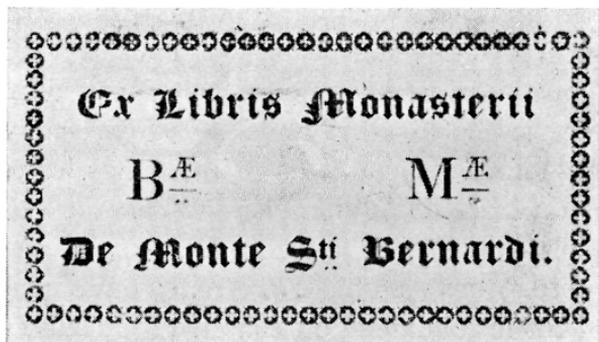


Fig. 54. Ex-libris du Grand-Saint-Bernard.

[FR] (II^e moitié du XIX^e siècle) [t 64×33 mm].

Ville de Sion.

La ville de Sion (*Sedunum*) doit son nom aux Séduniens, tribu celtique qui y avait construit sa bourgade principale avant l'entrée des Romains en Valais.

Un régime communal existait à Sion avant l'épiscopat de Conon (1179). En 1181, cet évêque passa avec son major Guillaume de la Tour un concordat relatif à leurs droits réciproques sur la ville. Ce concordat favorisa les empiètements de la famille de la Tour qui continua à détenir la majorité épiscopale. Ce régime prit fin grâce à l'évêque Landri qui établit avec son Chapitre, en 1217, une charte communale précisant les droits respectifs des diverses parties. Les statuts de 1219 insti-

tuèrent à Sion un conseil de 12 membres, élus par les citoyens et chargés de régler les intérêts communaux sous la direction du vidomne. Au XIV^e siècle, nous trouvons deux syndics à la tête de la commune.

Toutes les coutumes et franchises de la cité furent confirmées par Philippe de Chamberlac, évêque originaire de la Gascogne. Ce prélat, aux idées très libérales,



Fig. 55. Sceau de la ville de Sion (XV^e siècle)
d'après la Chronique de Stumpf.

fit réunir ces chartes en un acte public, rédigé de 1333 à 1339, puis il institua en 1340 un Conseil général de la terre épiscopale.

Sous l'ancien régime et même sous le Pacte de 1815, Sion était gouvernée d'après une forme aristocratique. Avant la fin du XVIII^e siècle, la ville jouissait de grands privilèges qu'elle tenait des empereurs et des papes. Ses magistrats étaient de droit juges et barons et avaient le pouvoir de reviser ou confirmer toutes les sentences criminelles du pays.¹

¹ Cf. D. G. S. — Voir aussi «*Organisation et franchises de Sion*», par H. Evéquoz (Annales valaisannes, 1925, page 1 et suivantes).

Aujourd'hui le Conseil bourgeoisial s'occupe uniquement de la gestion des intérêts des ressortissants de la commune. L'administration de la commune d'habitants appartient au Conseil communal, élu par l'ensemble des citoyens suisses domiciliés sur le territoire sédunois.

Les armoiries primitives de Sion étaient celles de l'évêché : *parti d'argent et de gueules*. Plus tard, la ville introduisit sur le champ d'argent *deux étoiles de gueules, rangées en pal*, version qui figure déjà au XV^e siècle sur le sceau communal (fig. 55). La forme définitive, telle qu'elle existe aujourd'hui, porte : *parti au 1 d'argent chargé de deux étoiles de gueules rangées en pal, au 2 de gueules à l'S d'argent*,¹ l'écu timbré d'une couronne murale et supporté par deux lions d'or, lampassés de gueules.

N^o 58. **Bourgeoisie de Sion.**

Cette grande planche gravée sur cuivre, sans contredit l'une des plus belles marques suisses (fig. 56), porte la signature de Wolfgang Kilian,² le célèbre maître-graveur d'Augsbourg.

Elle représente, sur une terrasse, deux écus affrontés aux armes de Sion : *parti au 1 d'argent à deux étoiles de gueules rangées en pal, au 2 de gueules plein*. Ces deux écus sont surmontés d'un troisième portant les ar-

¹ L'origine de cette variante paraît être une confusion entre les damasquinures du champ de gueules et la lettre S dont ces ornements prenaient quelquefois la forme.

² Cet ex-libris que l'on retrouve, passablement mutilé, collé sur les plats extérieurs des « Abscheide » de la Diète valaisanne, a été tiré sur le même cuivre que le frontispice d'un imprimé de 1679 : LEGES SCHOLARUM SEDUNENSIIUM, APUD JOANNEM VDALRICUM INTIKOFFER. SEDUNI, conservé dans les archives de la Bourgeoisie. Ces archives possèdent également un exemplaire de l'ex-libris, en parfait état de conservation, dont nous donnons la reproduction.



Fig. 56. Ex-libris de la Bourgeoisie de Sion, par Wolfgang Kilian.

mes impériales à l'aigle bicéphale, timbrées de la couronne du Saint-Empire. Les trois armoiries sont supportées par deux lions rampants et lampassés.

Au haut de l'ex-libris figure le nom :

CIVITAS SEDVNENSIS

inscrit sur une banderolle flottante.

Au-dessous de l'écu impérial, une seconde banderolle enroulée porte les mots :

INTELLECTV PRVDENS

tandis qu'un cartouche, placé sous les armes séduinoises, montre l'inscription :

VOLUNTATE PIA

Les vocables

MANV FORTIS

sont gravés sur le bord de la terrasse, au pied des deux lions.

La gravure est encadrée d'un double trait. La signature du graveur : *Wolf. Kilian, sculp.* se lit dans l'angle inférieur gauche de la planche.

[BC] (2^e moitié du XVII^e siècle) [gh 104×150 mm].

N^o 59. **Ville de Sion.**

Cet ex-libris anonyme, qui figure sur deux volumes de la bibliothèque de M. François Contat-de Preux,¹ porte, autour de la vignette, de curieuses découpures au canivet. Sous cette forme, cette marque paraît avoir servi d'ex-dono pour des prix scolaires. L'ouvrage en notre possession porte l'inscription : *Joseph Calpini. Von der Zeichnung*, ce qui semble bien dénoter un prix de dessin.

¹ Ce bibliophile a bien voulu nous faire don d'un des deux exemplaires.

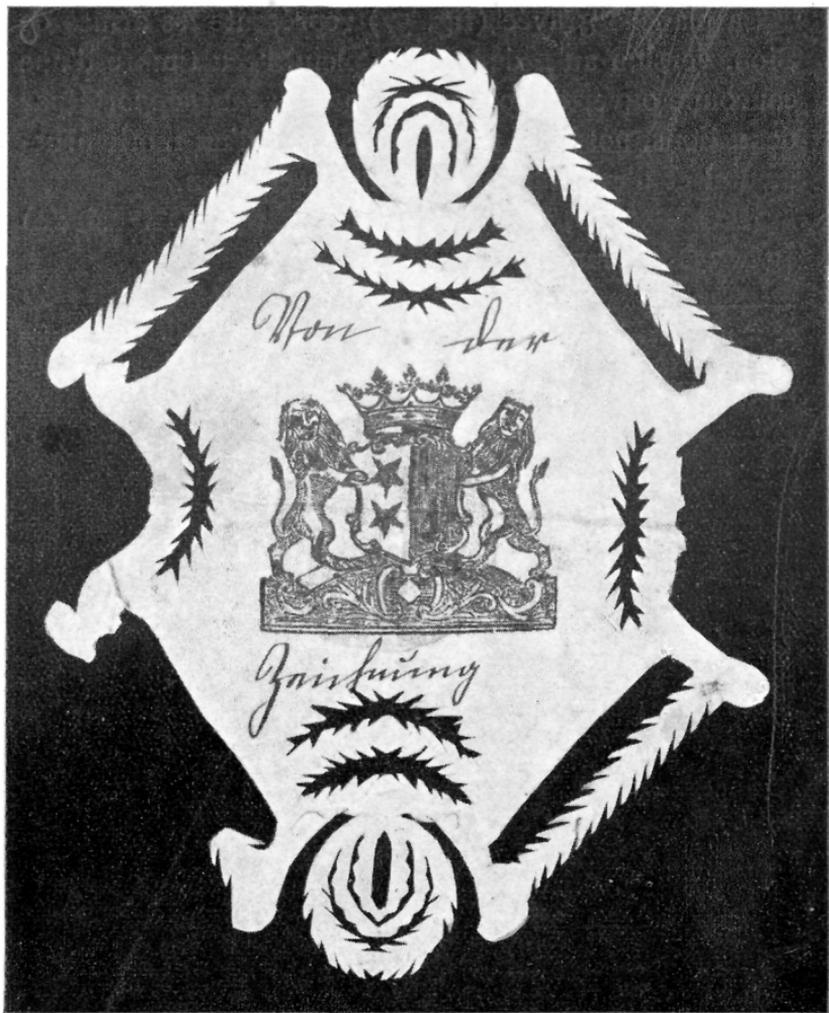


Fig. 57. Ex-praemium de la ville de Sion.

Elle appartient ainsi au groupe des ex-praemiis ou certificats de prix.¹

¹ Dans cette catégorie, nous devons mentionner toute une série de fers de reliures qui ornaient autrefois les prix délivrés par les collèges valaisans, notamment par ceux de Saint-Maurice et de Sion. Nous n'avons pas cru devoir en donner ici la nomenclature

La planche gravée (fig. 57) représente les armes de Sion, version au 2 de gueules plein, l'écu timbré d'une couronne ouverte montrant cinq fleurons, supporté par deux lions, posé sur un tertre chargé d'un motif ornemental et d'une banderolle sans inscription.

[FC — AC] (Commencement du XIX^e siècle)
[g h 35×32 mm].

et nous nous bornons à signaler aux amateurs de ces marques spéciales les divers spécimens conservés à la Bibliothèque cantonale du Valais.

APPENDICE.

A cette liste viennent s'ajouter les ex-libris modernes exécutés depuis 1900, date à laquelle nous avons arrêté la monographie qui précède. Afin de compléter cette étude, nous donnons ici une nomenclature sommaire de ces pièces récentes :

PREMIÈRE PARTIE

Ex-libris de bibliophiles valaisans.

N° 60. **Bioley, Pierre**, bourgeois de Saint-Maurice, pharmacien à Monthey, rédacteur des *Annales valaisannes* dès leur fondation, vice-président de la Société d'histoire du Valais romand.

c d'après une composition allégorique de F. Bovard à Lausanne (1919) [83×118] (fig. 58).

N° 61. **Contat, Paul-Antoine**, bourgeois de Monthey, vice-chancelier de la Confédération suisse à Berne.

c d'après un dessin allégorique du peintre vaudois Jean Morax (existe en deux tirages sur Japon, l'un en noir et l'autre en bistre). (1913) [59×95].

N° 62. **de Courten, comte Marie-Joseph-Léopold-Adolphe**, né à Sierre en 1836, ancien officier au service du Saint-Siège de 1857 à 1861, décoré de la médaille

EX-LIBRIS

PIERRE BIOLEY



N°

Fig. 58. Ex-libris de M. Pierre Bioley, à Monthey, par F. Bovard.

d'argent « Pro Petri Sede », major dans l'armée fédérale en 1871. Mort aux Mayens de Sion en 1913.

l d'après une maquette héraldique d'Edmond des Robert, héraldiste à Nancy. (1904) [52×60] (fig. 59).

N° 63. **Dallèves, Etienne**, bourgeois de Sion, avocat en cette ville.

a d'après un paysage du peintre Raphy Dallèves (vers 1920) [80×98].

N° 64. **Le même.**

a d'après une composition héraldique de Raphy Dallèves (vers 1920). [68×89].



Fig. 59. Ex-libris du comte Adolphe de Courten, par Edmond desRobert, de Nancy.

N° 65. **Graven, Jean**, de Sion, Dr en droit et avocat en cette ville.

b original du peintre Edmond Bille à Sierre (1926) [54×68] (fig. 60).

N° 66. **Hallenbarter Léo**, bourgeois d'Obergesteln (Conches), secrétaire du Grand Conseil valaisan, archiviste-adjoint de l'Etat du Valais à Sion, puis rédacteur à Brigue.

b original du peintre Paul Bœsch, à Berne (1916) [62×119] (fig. 61).

N° 67. **Lorétan, Hermann**, bourgeois de Sion et de Bâle-Ville, industriel à Bâle, et son épouse née France Huguenin.

b héraldique enluminé à la main par Claude Jeanneret, peintre-héraldiste à Bienne, puis à Lausanne. (1918) [115×175].

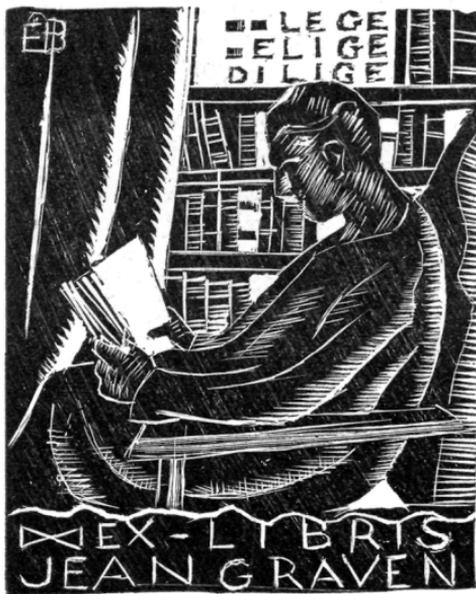


Fig. 60. Ex-libris de M. Jean Graven, bois original d'Edmond Bille.

N° 68. **Montagnier, Henry-F.**, citoyen américain, établi à Champéry, bourgeois d'honneur de cette commune depuis 1926. Auteur de travaux importants sur l'alpinisme.

g sur cuivre de Georges Hantz, de Genève, représentant le « Couvercle », dans le massif du Mont-Blanc.¹

(vers 1910) [55×75].

¹ Cf. Revue internationale de l'ex-libris. Paris 1917: *Les ex-libris de Georges Hantz*, par H. Demole, page 87, N° 61.

N° 69. **Le même.**

g sur cuivre de Georges Hantz ; autre version du même sujet.²

(Vers 1910) [47×63].



Fig. 61. Ex-libris de M. Leo Hallenbarter, à Brigue.
(Gravure sur bois originale de Paul Bœsch.)

² Ibid. page 86, N° 59. Les Nos 58 et 60 relevés par M. Demole sont en réalité des essais et n'ont pas été utilisés comme ex-libris.

N° 70. **de Werra, Franz**, bourgeois de Sion, né à Naples en 1854, lieutenant-colonel en 1908, officier instructeur d'infanterie de 1re classe, commissaire cantonal des guerres et directeur de l'arsenal de Sion jusqu'à sa mort, survenue en 1922.

a h d'après un vitrail armorié de l'ancienne église de Sierre, aux armes du Grand Baillif Jean de Werra¹ (1523).

DEUXIÈME PARTIE

Bibliothèques publiques et collectives.

N° 71. **Archives de l'Etat du Valais**, à Sion.

Étiquette typographique.

(XX^e siècle) [74×119].

N° 72. **Les mêmes.**

ti de forme ovale portant les mots : *Archives cantonales, Sion (Valais)*.

(début du XX^e siècle) [46×24 mm].

N° 73. **Bibliothèque cantonale du Valais**, Sion.

Étiquette typographique.

(début du XX^e siècle) [90×63 mm].

N° 74. **La même.**

ti de forme ovale, avec le nom : *Bibliothèque Nationale du Canton du Valais*.

(début du XX^e siècle) [49×28 mm].

N° 75. **La même.**

ti de forme circulaire, portant la mention : *Bibliothèque Cantonale du Valais*.

(XX^e siècle) [diamètre 28 mm].

¹ Cf. de C, page XIII et planche hors-texte en couleurs, p. 208.

N° 76. **Hospice du Grand-Saint-Bernard.**

ti de forme ovale avec l'inscription : *Bibliothèque du St-Bernard.*

(XX^e siècle) [33×17 mm].

N° 77. **Monthey, Ecoles communales.**

Étiquette typographiée sur papier rose. (*Ex-prae-mium*).

(1924) [82×95 mm].

N° 78. **Usine de Monthey** de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle.

Étiquette typographiée.

(1918) [104×70 mm].

N° 79. **La même.**

ti de forme ovale avec l'inscription :

SOCIETE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A BALE
BIBLIOTHEQUE
USINE DE MONTHEY.

(1914) [45×26 mm].

Notons, en outre, afin d'être complet, un certain nombre d'ex-libris appartenant à des bibliophiles domiciliés en Valais, mais non valaisans d'origine: MM. F. L. Biétry, ingénieur, au Bouveret, Edmond Bille, artiste peintre à Sierre, M. et Mme Alfred Comtesse, à Monthey, Mlle Madeleine Comtesse, à Monthey, MM. Conrad Curiger, architecte à Monthey, puis à Sierre, le Dr Théobald Musy, médecin à Monthey et le comte Paul Riant, à Daviaz s. Massongex.

Dr Alfred Comtesse.

Monthey, 1er mars 1927.¹

¹ Terminé en 1921, le manuscrit a été revu et complété à cette dernière date avant d'être remis à l'impression.